

Débat public Aqua Domitia
6^{ème} réunion territoriale :
Enjeux locaux du projet
Maillon Biterrois
Lieuran-lès-Béziers, le 8 décembre 2011

Sommaire

Accueil	2
Présentation du débat public	3
Film de présentation du projet	5
Enseignements à mi-parcours du débat public	6
Précisions sur le maillon Biterrois	9
Echanges avec le public	17
Analyses complémentaires	31

La séance est ouverte à 18 heures 10.

Les échanges sont animés par Philippe Marzolf, Président de la Commission particulière du débat public (CPDP), émanation de la Commission nationale du débat public (CNDP).

Accueil

Philippe MARZOLF – Président de la Commission particulière du débat public

Mesdames, Messieurs, bonsoir. Philippe Marzolf, je suis président de la Commission du débat public sur le projet Aqua Domitia et je suis accompagné des trois autres membres de la Commission. D'abord, comme il est d'usage, nous avons un accueil républicain fait par le Maire de Lieuran-lès-Béziers qui nous accueille ce soir. Monsieur le Maire, si vous voulez bien procéder à cet accueil.

Robert GELY – Maire de Lieuran-lès-Béziers

Monsieur Marzolf, merci pour votre proposition d'accueillir cette réunion à Lieuran-lès-Béziers et de recevoir l'ensemble des personnes qui ont souhaité venir à ce débat public concernant le maillon du Biterrois. Le débat public a commencé le 29 septembre et il va se terminer par une dernière réunion de clôture le 15 décembre prochain à Narbonne.

Ce débat public est, comme chacun le sait ici, très important concernant une problématique forte : l'eau. L'eau, nous en entendons parler à de multiples reprises. Pourquoi ? Parce que comme vous le voyez, nous avons des changements climatiques importants depuis plusieurs années, avec des phénomènes de pluviométrie qui sont constamment en baisse. Nous avons une population qui est de plus en plus importante dans notre région. La région du Languedoc-Roussillon est la première destination aujourd'hui. Nous avons aussi la crainte d'éventuelles pollutions qui pourraient poser problème à notre ressource en eau. Nous avons aussi le besoin de nos viticulteurs. Nous avons parlé à plusieurs reprises du stress hydrique, avec la nécessité de travailler sur une possible irrigation de nos terres. Quatre points essentiels qu'il est à notre sens important d'intégrer pour nous prononcer sur la pertinence d'acheminer l'eau du Rhône sur notre territoire.

Plusieurs réunions ont eu lieu dans des territoires différents, dans le Minervois, dans le Montpelliérain. Aujourd'hui, c'est le maillon Biterrois qui est le sujet de notre réunion qui se tient ici. Je voudrais à ce titre saluer toutes les personnes qui doivent y assister : Monsieur le Conseiller régional qui va arriver, Monsieur Bouillé, Monsieur Belluau de BRL, ainsi que Monsieur le Président et les membres de la Commission sur ce débat public. Je voudrais saluer la présence des élus, Monsieur le Conseiller général du canton de Servian, Monsieur le Vice-Président de la Communauté d'Agglomération, Messieurs les autres élus des départements voisins, Monsieur Calas, président du SMETA, Monsieur Laurent Rippert qui travaille pour le Syndicat mixte des Vallées de l'Orb et du Libron et d'autres personnes qui sont intéressées et qui ont souhaité apporter leur réponse par leur participation à ce débat.

Je ne voudrais pas être trop long dans mon intervention. Je voudrais simplement, si vous me le permettez, avoir une petite pensée pour Monsieur Francès, Maire de Cessenon-sur-Orb, qui est

décédé ce week-end. Monsieur Francès était fortement impliqué sur toutes les problématiques de l'eau. Il était toujours aux réunions du Syndicat mixte des Vallées de l'Orb et du Libron, aux réunions de la Commission locale sur l'eau et autres. Je voulais, si vous me le permettez, avoir cette pensée pour ce Monsieur qui nous quittés subitement dimanche.

Je vais terminer par ces mots. Je vous souhaite une bonne réunion. Qu'elle soit surtout très constructive et qu'elle nous permette d'aboutir, je l'espère, à quelque chose que nous attendons tous : l'eau. Merci, Mesdames et Messieurs.

(Applaudissements)

Présentation du débat public

Philippe MARZOLF

Merci, Monsieur le Maire. Ce soir, comment va se dérouler la réunion ? Moi, je vais vous présenter tout de suite ce qu'est le débat public et comment il est organisé. Vous verrez ensuite un film de présentation qui a été fait par BRL et la Région sur le projet. Ensuite, les membres de la Commission particulière tireront déjà les enseignements à mi-parcours des réunions thématiques pour l'instant, et non pas encore des autres outils de participation qui ont été mis en place - on aura cela le 15 décembre. Il y aura un échange avec le public. Ensuite, Christian Bouillé de la Région et Eric Belluau de BRL présenteront le projet, avec un focus bien sûr sur ce maillon particulier. Il y aura un échange avec le public tout au long de la soirée, avec des interventions qui seront intercalées avec ces échanges : Monsieur Cabanel du Conseil général, des représentants de la Chambre d'Agriculture et également un représentant du SMETA.

BRL, ici représenté, est le maître d'ouvrage du projet Aqua Domitia. Il a saisi la CNDP, la Commission nationale du débat public, le 29 décembre 2010 parce qu'il était obligé de la saisir. C'est la loi du 27 février 2002 qui le dit. Dès lors que le volume de transfert d'eau interbassin est supérieur à un mètre cube par seconde (là, il est de 2,5 m³/s), le maître d'ouvrage doit saisir la CNDP. La CNDP, la Commission nationale du débat public, est une autorité administrative indépendante qui met en application cette loi du 27 février 2002. En France, elle est chargée de veiller au respect de la participation du public, c'est-à-dire de vous tous, au processus d'élaboration des projets d'aménagement et d'infrastructure d'intérêt national. Là, on est dans ce cas-là.

En février 2011, la CNDP a décidé d'organiser un débat public sur ce projet. Elle m'a nommé comme président, ainsi que les membres qui sont ici – Claude-Sylvain Lopez, Cécile Valverde et Mireille Leteur – pour organiser le débat en toute indépendance du maître d'ouvrage et des acteurs et surtout en toute neutralité. Nous n'avons pas d'avis à donner sur le projet. Ce n'est donc pas nous qu'il faut convaincre ; c'est BRL et la Région qu'il faudra convaincre avec vos arguments.

Quels sont les objectifs du débat public ?

Il s'agit :

- tout d'abord de s'informer sur le projet : tout est mis sur la table pour que tout le monde puisse s'informer ;

- d'obtenir des réponses à vos questions, sachant que différents outils, notamment sur internet, existent pour poser des questions ;
- de donner son avis sur l'opportunité du projet.

C'est important par rapport aux autres concertations ou débats publics que vous pouvez connaître. On débat sur l'opportunité. Faut-il faire ce projet ? Quels sont les objectifs ? Pour quoi faire ? Si oui, on débat ensuite des principales caractéristiques du projet.

Comme Monsieur le Maire l'a dit, une réunion de clôture aura lieu le 15 décembre, mais le débat se finira le 29 décembre. Ensuite, la Commission particulière a deux mois pour élaborer un compte rendu de ce que le public a dit sur le projet, sans donner son avis. Le président de la CNDP en tire un bilan. Ensuite, le maître d'ouvrage aura trois mois, donc d'ici mai 2012, pour publier ses conclusions, c'est-à-dire les principes et les conditions de poursuite du projet. Est-ce que je l'arrête ? Est-ce que je continue à l'étudier ? Est-ce que je le modifie ? Comment je fais ? Il devra dire également quelles sont les mesures qu'il compte prendre pour répondre aux enseignements du débat public et quelle concertation il fera après pour continuer à étudier le projet, s'il décide de le continuer.

Les principes du débat public sont clairs. C'est d'abord la transparence. Toutes les informations doivent être rendues publiques. Toutes les études qui ont été faites par le maître d'ouvrage sont rendues publiques. Tout ce que vous dites est rendu public. Il y aura un verbatim, une synthèse. Toutes les contributions des gens par internet ou par courrier sont rendues publiques. Il y a des cahiers d'acteurs que vous avez pu prendre à l'entrée.

Le deuxième principe, c'est l'équivalence. Toutes les personnes concernées peuvent s'exprimer, donner leur point de vue, aussi bien Monsieur le Président de l'Agglomération de Béziers que Monsieur ou Madame Michu, citoyen ou agriculteur, ou simplement habitant de Lieuran ou de la région. C'est le principe d'équivalence. Tout le monde peut s'exprimer. Nous, nous sommes là pour vous écouter et pour prendre en considération ce que vous avez dit.

Un principe complémentaire est le principe d'argumentation. On demande que tous les avis exprimés soient argumentés. Vous pouvez dire que vous êtes pour ou que vous êtes contre, mais il faut dire pourquoi, et si vous êtes contre, il faut dire quelle solution alternative vous proposez.

Vous avez vu les documents du débat à l'entrée : le journal du débat, un dépliant, un site internet, une lettre d'information périodique. Il y a eu également le dossier du maître d'ouvrage (120 pages), sa synthèse, toutes les études déjà réalisées. Cela fait donc beaucoup de documents. Il y a bien sûr toutes les contributions en cours de débat et elles sont nombreuses : des avis et des contributions écrites ou audiovisuelles. Vous avez vu qu'il y a une caméra à l'extérieur. Si vous voulez, au cours de la réunion, vous faire interviewer d'un point de vue audiovisuel pour donner votre avis sur le projet, votre interview sera sur le site internet. Pour l'instant, 40 cahiers d'acteurs ont été édités. Vous pouvez les voir à l'extérieur. Ils donnent des avis sur le projet. Il y a également toutes les études et documents complémentaires qui ont été publiés.

Le site internet est important. Beaucoup de personnes vont dessus. Vous avez l'accès aux informations, un système de questions/réponses. Vous pouvez poser votre question, le maître d'ouvrage répond à ces questions et les membres de la Commission relisent les réponses pour voir si elles sont bien complètes. Il y a donc une vérification de la réponse du maître d'ouvrage. Il y a

des espaces de discussion thématiques, territoriaux, en fonction des différents maillons. Il y a également une diffusion en direct de certaines réunions publiques – en l'occurrence, pas celle-ci, mais ce sera le cas de la prochaine, par exemple, la réunion de clôture. Enfin, il y a les interviews vidéo dont j'ai déjà parlé. Plus de 42 interviews ont déjà été données.

Pour l'instant, treize réunions publiques ont été programmées. Il reste celle de ce soir et celle du 15 décembre. Les réunions se sont passées dans onze villes de la région. On a voulu balayer les différentes régions. Les réunions territoriales se finissent ce soir. Vous avez vu qu'on est même allé à Perpignan. Même s'ils ne sont pas directement concernés par le projet, il était nécessaire – le projet est un projet régional – d'aller demander au public s'il voulait ou pas le projet, le Conseil général disant que pour l'instant, ils n'en ont pas besoin. En fonction des différents maillons, les différentes réunions se sont passées dans les différentes villes que vous pouvez voir.

Quelles sont les questions auxquelles le débat doit répondre ? On a rencontré beaucoup d'acteurs au début du débat, au printemps, pour élaborer avec eux quelles étaient les problématiques, quelles étaient les questions et surtout comment organiser le débat.

Il en est ressorti quatre questions principales :

- Quels sont les besoins en eau des territoires susceptibles d'être desservis par le projet ? (C'est notamment ce que va vous montrer ce soir BRL par rapport au maillon concerné).
- Le projet apporte-t-il une réponse adaptée à ces besoins ?
- Si oui, à quelles conditions ?
- Sinon, quelles sont les solutions alternatives ?

Vous voyez que ce sont bien l'opportunité et les objectifs. Sinon, que faut-il faire d'autre ? Voilà la présentation rapide du débat public.

Je vous propose de regarder maintenant le film qui a été fait par BRL et la région, pendant cinq minutes. Ensuite, on reprendra la parole pour vous donner les enseignements que l'on tire des réunions thématiques.

Film de présentation du projet

Une vidéo de présentation du projet Aqua Domitia est projetée.

Philippe MARZOLF

Maintenant, Cécile Valverde et Mireille Leteur vont vous retranscrire les enseignements que la Commission particulière a pu tirer des six réunions thématiques qui ont déjà eu lieu.

Enseignements à mi-parcours du débat public

Cécile VALVERDE – Membre de la Commission particulière du débat public

Avant de rentrer dans le vif du sujet, nous avons quelques chiffres de participation qui sont à jour puisque je vois qu'on cite 40 cahiers d'acteurs, ce qui correspond à ce qu'il y a actuellement sur le site. Je ne vais pas les lister, je pense que l'on pourra les retrouver plus tard.

On va rentrer tout de suite dans l'enseignement des réunions thématiques, autrement dit ce que nous avons entendu au cours de ces réunions et que nous essayons de vous rapporter ce soir avant d'en faire le compte rendu plus tard.

Dans plusieurs réunions, la question suivante a été posée : le projet correspond-il à une politique de la demande et des besoins ? Ou répond-il à une politique de l'offre qui comporte un risque de susciter de nouveaux besoins ? Cela a été noté dans plusieurs réunions.

Ce qui a été noté également et qui fait consensus, c'est que les économies d'eau, qui sont une priorité partagée. Tout le monde commence par parler des économies d'eau, avant de parler d'apporter de l'eau supplémentaire. Un premier moyen est de lutter contre les fuites puisque c'est une façon de faire des économies. Les réseaux d'eau potable ont un rendement actuel de 50 à 80 %. 80 %, c'est bien ; 50 %, c'est bien moins. L'objectif minimal de rendement de ces réseaux est porté de 70 à 75 %. Cela paraît ambitieux pour quelques-uns, insuffisant pour d'autres qui aimeraient voir des réseaux avec un rendement presque de 100 %. L'intérêt des économies est un intérêt économique. C'est de satisfaire les besoins supplémentaires avec le même prélèvement. Le projet pourrait rendre éventuellement le projet inutile si on faisait des économies qui correspondent vraiment aux besoins futurs.

Un deuxième moyen pour faire des économies d'eau, c'est de changer les comportements ou du moins de continuer à les changer. Par exemple, en matière de loisirs, n'y aurait-il pas possibilité de limiter des activités qui sont jugées inadaptées dans cette région (multiplication des piscines, création de golfs) ? En matière d'urbanisme, est-ce qu'on ne pourrait pas favoriser la réglementation pour un aménagement d'un territoire qui serait économe en eau ? Par exemple, on a cité la limitation de la taille des parcelles mises à l'urbanisme. Concernant les espaces verts, on pourrait privilégier des végétaux de type méditerranéen le plus possible.

En matière de développement démographique, nous avons eu une réunion spécifique. La région est en forte croissance démographique. C'est une chance pour les uns, un risque pour les autres. C'est une chance pour le développement de la région. Il faut l'encourager tout en l'accompagnant. Il est évident qu'elle nécessitera des ressources en eau supplémentaires. C'est un phénomène néfaste pour ceux qui le regrettent, s'il est mal maîtrisé. Il faut se baser sur les ressources en eau existantes pour fixer les limites d'accueil de la région. Ce sont deux idées assez opposées.

S'agissant du développement touristique, c'est une activité en évolution. Le tourisme a un rôle économique tout à fait évident en matière d'emplois. C'est reconnu. C'est une filière qui vise la diversification, avec un étalement dans le temps, des localisations un peu plus diversifiées et une montée en qualité. Il y a des craintes d'un développement touristique déséquilibré, consommateur de ressources, qui demanderait beaucoup plus de ressources en eau.

Concernant les demandes du monde agricole, nous avons eu aussi une réunion spécifique sur ce sujet. On peut noter des préoccupations générales :

- la demande de sanctuariser les terres agricoles pour les préserver de l'urbanisation ;
- le souci de favoriser la diversification des cultures et le développement des circuits courts qui sont très demandés par les villes, notamment en matière de maraîchage, avec des cultures nouvelles, mais également la culture des fruits ;
- le besoin de mettre en place des stratégies d'adaptation des cultures au manque d'eau - des procédés peuvent être utilisés pour éviter l'évaporation par exemple.

En matière de viticulture spécifiquement, l'irrigation permettrait de stabiliser la qualité pour mieux répondre aux attentes du marché. Il y a des attentes en termes de régularité des rendements, voire d'augmenter ces rendements pour qu'ils soient plus rémunérateurs, puisqu'il est évident que les viticulteurs doivent faire face à leurs charges fixes. L'irrigation ne suffit pas et on a vu qu'il serait nécessaire d'avoir d'autres pratiques pour augmenter les rendements.

Le monde agricole exprime des attentes et des inquiétudes. Une attente importante concerne une attention particulière à porter sur les inégalités éventuelles entre les territoires qui seront ou non desservis. Ceux qui ne seront pas desservis devront développer des stratégies et trouver des solutions locales. Il y a des inquiétudes sur d'éventuels arbitrages à venir pour l'affectation de la ressource en eau, que ce soit en temps normal ou en temps de crise. Comment se fera cet arbitrage s'il y a lieu de le mettre en place ? Il y a bien sûr des craintes pour les agriculteurs de faire un investissement supplémentaire sans que la rentabilité soit obligatoirement au rendez-vous. Des précisions sont demandées sur le calendrier de réalisation des différents maillons, des précisions qui ont pour but d'exprimer une demande d'échéance assez rapide. Je vais passer la parole à Mireille.

Mireille LETEUR – Membre de la Commission particulière du débat public

Je vais vous parler des autres ressources qui ont été évoquées au cours du débat. Il s'agit de ressources substituables ou complémentaires à Aqua Domitia :

- le barrage du Salagou pour lequel il y a des appels à une exploitation accrue et également des effets prévisibles sur le tourisme ;
- les retenues collinaires, souvent évoquées comme une réponse locale ;
- les forages individuels qui présentent des avantages pour les usagers, mais des risques pour les ressources souterraines et pour les budgets d'eau et d'assainissement des communes ;
- les eaux grises et la récupération des eaux pluviales qui présentent seulement des solutions ponctuelles ;
- les eaux usées traitées qui posent des problèmes réglementaires, sanitaires et d'acceptabilité sociale ;

- le dessalement qui est une solution coûteuse, consommatrice d'énergie, pénalisante également pour l'environnement et réservée à l'eau potable.

Un atelier d'experts a été réuni dans le cadre du débat, un atelier d'experts hydrogéologues qui a regroupé une quinzaine d'hydrogéologues de la région. Il ressort du travail de l'atelier un consensus sur le fait que les eaux souterraines sont à réserver prioritairement pour l'alimentation en eau potable et qu'il s'agit d'un potentiel à mieux connaître pour lequel des études de reconnaissance sont à poursuivre ; à préserver également, avec des efforts de protection et de reconquête de ces eaux souterraines qui sont à poursuivre et à continuer d'exploiter.

Selon l'atelier d'experts, le projet Aqua Domitia présente certains risques, notamment celui d'une perte de sécurisation par abandon de ressources en eaux souterraines réparties sur le territoire, au profit d'une ressource unique. Il présente également le risque d'impacts de la qualité de l'eau du Rhône sur les nappes souterraines, notamment par les nouvelles pressions sur la qualité des sols et des eaux qui pourraient être créées par le projet. Il présente enfin un risque d'abandon des efforts de préservation et de reconquête de la qualité des eaux souterraines et un risque de recours accru aux forages privés en raison du coût de l'eau.

La question de la gouvernance a également été abordée au cours du débat, en particulier dans les réunions thématiques. Il ressort entre autres l'idée d'une nouvelle gouvernance à définir. Le rôle des SAGE et des Commissions locales de l'eau a été mis en avant, mais des attentes de gouvernance ont également été exprimées à l'échelle trans-bassins, au niveau régional, voire à l'échelle du fleuve Rhône.

Il a été question également de la concertation à prolonger au niveau de chaque maillon pour identifier les besoins et les financements, ainsi que le souhait d'une meilleure implication des citoyens.

Sur le sujet de la gestion et du prix de l'eau, un point d'accord est que la tarification doit inciter à l'économie d'eau, notamment par un tarif progressif. Il a été également exprimé des appels à la transparence du prix de l'eau et à l'équité sociale. Les agriculteurs sont quant à eux inquiets du prix de l'eau et du niveau d'investissement requis. Ils craignent des distorsions de concurrence en cas de prix différenciés à l'intérieur de la région. Le financement du projet des réseaux secondaires nécessite que des maîtrises d'ouvrage locales se structurent. Des interrogations subsistent également aujourd'hui sur les subventions européennes pour l'irrigation.

Concernant les impacts du projet Aqua Domitia sur l'environnement, des attentes, des craintes et des incertitudes ont été exprimées. Tout d'abord, l'eau du Rhône, bien que de bonne qualité d'un point de vue réglementaire, suscite de très nombreuses inquiétudes qui ont été exprimées de façon récurrente. En particulier, un certain nombre de molécules sont aujourd'hui difficilement détectables et quantifiables, et leurs effets sont mal connus sur la santé et sur l'environnement, tels les résidus médicamenteux par exemple. Des craintes ont été exprimées quant à d'éventuelles pollutions des milieux régionaux par l'eau du Rhône, impact jugé par certains très réduit comparé à celui des pollutions locales. D'un point de vue quantitatif, la question a été posée de la pérennité du débit du Rhône, sujet sur lequel les riziculteurs camarguais ont exprimé un certain nombre d'inquiétudes. Il ressort également du projet un impact limité des travaux sur l'environnement.

Concernant les effets d'Aqua Domitia sur les milieux aquatiques locaux, l'enjeu partagé est un objectif de bon état des milieux aquatiques. Un objectif du projet est notamment d'alléger la

pression des prélèvements sur les milieux aquatiques locaux. Cela suppose qu'Aqua Domitia se substitue à une partie des prélèvements actuels. Il ressort également une nécessité d'accompagner le projet de mesures d'aménagement du territoire pour soulager la pression démographique et agricole sur les milieux. Il ressort enfin que BRL est le principal préleveur direct sur le fleuve Rhône, mais sur des volumes limités.

Aqua Domitia est présenté également avec l'objectif d'apporter une réponse au changement climatique. Ce point est ressorti en cours de débat. Pour les uns, Aqua Domitia est un moyen d'adaptation au changement climatique. Il est un simple accompagnement pour les autres. La question du changement climatique est un phénomène incontesté. Pour les uns, le projet permet de répondre au changement climatique en tant qu'élément d'une stratégie diversifiée. Pour les autres, il ne fait qu'accompagner le changement climatique, sans inciter aux changements de comportement nécessaires pour y faire face. J'en ai terminé. Je vous remercie.

Philippe MARZOLF

Merci pour ces précisions. On a prévu un premier temps d'échange avec le public. Est-ce que vous avez des réactions sur les enseignements que l'on a pu tirer des réunions thématiques ? Souhaitez-vous avoir des précisions ? Ou était-ce clair ? Il est toujours difficile de poser la première question. Si vous n'avez pas de question, vous en aurez après. Vous aurez la possibilité, tout au long de la soirée, de poser des questions et de donner votre avis. Si pour l'instant il n'y a pas de réaction, je vous propose d'écouter Monsieur Christian Bouillé de la région et monsieur Eric Belluau de BRL qui vont nous apporter des précisions sur le maillon Biterrois dans lequel nous sommes ce soir.

Précisions sur le maillon Biterrois

Christian BOUILLE – Conseiller régional du Languedoc-Roussillon, questeur, délégué à l'Eau, aux Risques naturels et à Aqua Domitia

Amis de Lieuran, amis de l'Hérault, amis du Languedoc-Roussillon, bonsoir. Nous sommes ici pour avancer un peu dans la réflexion au cours de ce débat qui a été riche, qui se termine et que nous avons suivi avec beaucoup d'attention. Je voudrais, avant d'aborder le maillon Biterrois, recadrer la politique de la région dans le domaine de l'eau.

Le petit film que vous avez vu pose la problématique de la politique de l'eau d'une manière claire. Vous le savez comme moi, l'eau est à l'origine de la vie il y a plusieurs milliards d'années. Elle est aussi indispensable à cette vie, à notre vie, à la vie de tous les jours. Les responsables politiques que nous sommes, puisque nous sommes élus, ont donc pour devoir de préserver et de gérer au mieux cette substance indispensable à la vie, pour faire en sorte qu'aujourd'hui et demain, on applique l'égalité des chances qui est un principe fondamental du Pacte régional.

Cette politique volontariste s'est fixé trois objectifs. Elle a démarré avec Georges Frêche en 2004 et s'est poursuivie avec Christian Bourquin en 2010. Sous l'influence de ces deux Présidents, on a mis en place une politique de l'eau très volontariste et très efficace qui a donc trois objectifs.

Le premier objectif est de fournir de l'eau de qualité et en quantité suffisante à chaque Héraultais, chaque Languedocien. Aujourd'hui et surtout, ce qui est le plus important et qui justifie Aqua Domitia, demain, pour nos enfants et nos petits-enfants. Tout le monde sait que selon les prévisions de l'INSEE, d'ici 2030, il y aura 700 000 habitants supplémentaires. Il faut qu'ils boivent, il faut qu'ils soient accueillis. Il n'y a aucune raison de les en empêcher.

Le deuxième objectif est de développer une politique régionale de prévention du risque d'inondation. A cet effet, demain, aura lieu la cinquième conférence sur les inondations. C'est quelque chose qui est très important et qui montre que l'on joue un jeu qui est tout à fait fondamental. Dans le cadre du projet Etat-Région, la Région ne fait pas que des promesses, elle les réalise. Elle injecte 5 millions d'euros, comme l'Etat et comme l'Europe qui ont mis à peu près 35 millions d'euros, ce qui fait que nous avons *grosso modo* 40 millions d'euros par an à dépenser. Vous allez voir que c'est bien largement insuffisant. Quand les catastrophes arrivent et qu'il faut réparer les dégâts, c'est bien plus cher et souvent, malheureusement, il y a aussi des pertes humaines.

Le troisième objectif est d'aménager durablement le territoire, dans le cadre du pacte territorial, celui de l'égalité des chances, celui du développement économique, celui du développement durable.

Aqua Domitia, qui nous intéresse aujourd'hui, est donc l'outil qui a été envisagé pour répondre à toutes ces questions.

J'en arrive maintenant au sujet qui est celui du maillon Biterrois. Evidemment, Monsieur Marzolf, toutes les remarques que votre équipe vient de faire, nous les faisons nôtres. On a participé à toutes les réunions, je crois que j'en ai raté une seule.

Il s'est dégagé quelques idées majeures que l'on peut résumer en quatre parties.

- Une forte attente sur les économies d'eau qui reviennent sans arrêt et qui sont essentielles.
- Une demande d'accompagnement de l'irrigation agricole. Dans une région viticole comme celle du Biterrois, je pense qu'il y a matière à discussion. C'est un enjeu majeur. Il faut préserver aussi les terres agricoles.
- Une volonté commune de poursuivre l'exploitation, la préservation et l'amélioration des connaissances des ressources locales. Il y a encore des ressources. Dans les Hautes-Corbières, à Paziols, je ne sais pas où nous en sommes, mais il y a une piste extrêmement importante dans le karst. Elle avait été signifiée, il y a une année à peine, comme étant le pétrole des Hautes-Corbières. Où en est le pétrole ? Je ne sais pas, mais il doit falloir creuser.
- Une demande de poursuivre la concertation sur l'eau. Que l'on soit pour ou contre, c'est la base de la démocratie et c'est ce que nous devons appliquer. En tout cas, merci de l'avoir fait. La loi nous y obligeait, on s'y est rangé.

Nous partageons évidemment tous ces constats. Ils nous confortent dans la politique que nous avons mise en place, que nous continuerons et qui a commencé en 2004.

Comment a-t-on bâti le maillon Biterrois du projet Aqua Domitia qui nous intéresse aujourd'hui ? Non pas au pifomètre et selon nos humeurs ! Il y a eu un travail scientifique extrêmement précis et on a examiné la demande en termes d'eau potable. C'est le cœur du problème : toujours avoir de l'eau pour boire et survivre. Sur une planète qui compte sept milliards d'individus, un milliard n'a pas accès à l'eau ou a accès à une eau qui n'est pas consommable. C'est quand même gravissime. Ensuite, il y a la demande en eau d'irrigation pour l'agriculture et les espaces verts. Tout cela a été pris en compte, ainsi que la demande pour les usages touristiques. On sait sérier les difficultés et faire des propositions.

Dans le territoire qui est concerné par le maillon Biterrois, la population pourrait atteindre, d'après les prévisions de l'INSEE, 220 000 habitants, alors qu'elle est aujourd'hui de 140 000 habitants. C'est pratiquement le double. Ce ne sont pas des vues de l'esprit et il va falloir y répondre. Les ressources en eau de cette population dépendent essentiellement de l'Orb. C'est donc une situation un peu particulière qui va nous amener à discuter.

Nous avons aussi l'ambition de promouvoir l'agriculture locale. Sur le territoire biterrois, ce sont 4 000 hectares supplémentaires qui pourraient bénéficier d'une irrigation. Je crois que cela mérite d'être discuté. Ce seraient essentiellement des vignes. On ne va pas refaire tout le Biterrois qui tire de la vigne et de tout ce qu'elle rapporte, sa réputation et son développement économique – développement qui a ensuite chuté mais qui peut repartir. Naturellement, il y a un débat qui me paraît tout à fait essentiel, c'est celui des ASA, c'est-à-dire des Associations syndicales autorisées qui sont impliquées dans l'implantation des réseaux secondaires. Aqua Domitia est une grande dorsale, un tuyau qui va sur 130 kilomètres, mais si n'y fait pas des branchements, il ne va servir à rien. Si on fait des branchements, qui va payer ? C'est en discussion. Il n'y a rien de gratuit, même si on verra un peu plus loin qu'on fait les efforts nécessaires, avec le service public de l'eau, pour faire en sorte qu'il n'y en ait pas certains qui s'en mettent plein les poches en faisant des exploitations purement marchandes.

Face à ces demandes, la ressource locale vers laquelle nous nous tournons est l'Orb. C'est important. On a appelé ce maillon le maillon de la solidarité. Il faut une solidarité entre l'Hérault et les autres départements dans la région. Ceci me paraît fondamental. Pourquoi une solidarité ? Parce qu'il y a une solidarité de bassins versants qui est extrêmement importante (avec le SAGE) et une solidarité interdépartementale puisque l'Orb dessert aussi le littoral audois. Cela suffit pour le Biterrois. Avec le barrage des Monts d'Orb, on peut solidairement aujourd'hui – on verra ce que l'on peut proposer pour demain – faire en sorte que l'on ne manque pas d'eau. Naturellement, la gestion du barrage des Monts d'Orb pourrait être revue, améliorée. Je rappellerais que ce barrage appartient au Conseil régional qui en assure l'entretien, l'utilisation et que par conséquent, il faut en tenir compte dans une démarche de solidarité.

La politique de la région n'est pas de sécuriser des territoires aux dépens des autres, mais de faire en sorte qu'il y ait, pour un développement durable, une répartition homogène qui prenne en compte les demandes des uns et des autres. Il n'y a pas d'opposition, il y a au contraire une complémentarité.

Tout les habitants du Languedoc-Roussillon devront être vigilants, si Aqua Domitia se fait – s'il ne se fait pas, l'affaire sera réglée au moins temporairement – sur la nécessité de sécuriser notre territoire qui reste dépendant d'une seule ressource. C'est un point de fragilisation. Vous comprenez très bien que si quelque chose se passe sur la ressource unique et essentielle, on sera dans une

situation de catastrophe. Il est donc fondamental que l'eau du Rhône arrive aussi, au même titre que celle de l'Orb qui est utilisée aujourd'hui.

C'est la raison pour laquelle, pour assurer ces solutions qui peuvent se dessiner, nous avons créé, le 1^{er} septembre 2011, un service public régional de l'eau. Le 21 novembre, nous avons mis en place les nouveaux statuts de la Société d'économie mixte locale du Bas-Rhône Languedoc et nous avons validé ce dispositif qui est l'un des éléments importants. On a pu le faire parce qu'en 2008, la région est devenue propriétaire, l'Etat ayant rétrocédé ses parts.

Quel est l'intérêt des réunions territoriales ? C'est d'écouter vos attentes. Vous êtes là pour dire ce qui va, ce qui ne va pas, ce que vous voulez et ce que vous ne voulez pas. C'est d'insister sur le rôle déterminant qu'auront les collectivités locales et les ASA sur ce projet parce que, comme je l'ai expliqué tout à l'heure, elles détiennent la mise en place des réseaux secondaires sans lesquels le développement durable est impossible. C'est avec vous, sans qu'il y ait de doute là-dessus, que se feront les choses. C'est un débat démocratique. On aura une majorité ou une minorité et en fonction de cela, on agira.

Voilà ce que je voulais vous dire. La plupart des choses ont été avancées. Je voudrais simplement dire maintenant que ce que Philippe Lamour avait mis en place il y a plus de cinquante ans – Dieu sait s'il avait anticipé dans le domaine du développement durable – devrait être terminé depuis longtemps. On reprend une situation qui a fait ses preuves dans le Gard avec l'eau du Rhône, cette eau du Rhône qui a été captée et qui permet de développer la viticulture de qualité, l'arboriculture et autres. C'est essentiel. Vous ferez ce que vous voudrez, on est élu et on répondra démocratiquement. Je pense simplement, pour terminer, que la région a une politique extrêmement précise qui est financée, qui est remarquable et qui obtient des résultats. Je ne sais pas si on fera Aqua Domitia, mais si on ne le fait pas, ce sera, non pas une erreur, mais une faute. C'est en tout cas ma position personnelle.

(Applaudissements)

Eric BELLUAU – Directeur adjoint à l'Aménagement de BRL

Le film vous a présenté les caractéristiques générales d'Aqua Domitia. Ce soir, je vais vous présenter plus particulièrement les caractéristiques et les enjeux du maillon Biterrois qui va en gros de Pézenas, de la vallée de l'Hérault jusqu'au nord de Béziers où il est prévu qu'il vienne se connecter aux réseaux existants. Nous y reviendrons.

Christian Bouillé a cité les grands enjeux.

- La sécurisation de la ressource en eau potable.
- La croissance de la population dont les chiffres ont été donnés.
- L'importance de l'Orb et le fait que nous sommes sur un territoire presque mono-ressource. Je ne veux pas sous-estimer la présence de la nappe astienne, mais en termes de disponibilité, l'Orb est à l'origine de la plupart des usages, qu'ils soient d'eau potable ou d'irrigation.

- Une très forte demande en matière d'irrigation. Il ne faut pas mésestimer le fait qu'il y a déjà de nombreux territoires équipés puisqu'environ 20 000 hectares sont irrigables à partir des réseaux de BRL alimentés à partir de l'Orb, mais il y a une très forte demande de développement des réseaux en complément.
- Un contexte dans lequel les ressources sont fragiles. La nappe astienne, je pense que Claude Calas en parlera beaucoup mieux que moi. Mais le fleuve Orb est lui aussi classé en risque de non-atteinte du bon état et nécessite d'être regardé avec vigilance.

La destination de ce maillon, ce sont les réseaux de la concession régionale, alimentés à partir de l'Orb. Je crois que pour la compréhension de tous, il est nécessaire de les décrire rapidement. Vous avez, sur cette carte, le fleuve Orb et tout en haut, le barrage des Monts d'Orb. Comme Monsieur Bouillé l'a dit, c'est un ouvrage de la concession régionale. Ce barrage a pour vocation de compenser les prélèvements qui sont faits par des réseaux en aval. Vous avez ici les axes principaux des réseaux qui prélèvent l'eau dans l'Orb ou dans le Canal du Midi et qui desservent essentiellement des besoins agricoles, mais aussi des besoins en eau potable. Il y a deux stations de potabilisation : la station de Cazouls qui alimente la ville de Cazouls et le Sivom d'Ensérune et la station de Puech-de-Labade à partir de laquelle se déroule ce réseau d'eau potable uniquement qui est représenté par les pointillés rouges et qui alimente l'ensemble du littoral audois. Il manque sur ce plan les ramifications qui sécurisent Narbonne et qui vont quasiment jusqu'à Port-Leucate. Puis, il ne faut bien sûr pas oublier que ces réseaux ont pour vocation primaire l'irrigation des cultures. Vous avez là en gros l'enveloppe de tout le périmètre irrigable de la concession régionale.

Ce décor étant planté, le maillon Biterrois a vocation à venir se connecter à ces réseaux existants et à apporter une ressource complémentaire qui pourra être mixée, conjuguée avec la ressource Orb pour la soulager si nécessaire et pour la conforter en cas d'incident.

Quels sont les besoins ? On va commencer par l'irrigation. Comme on l'a dit, la demande agricole est forte. Ce sont environ 2 000 à 4 000 hectares qui ont été estimés, soit entre 1,5 et 3 millions de mètres cubes supplémentaires. Ils ont été estimés sur des territoires assez précis, en particulier sur cette zone du nord-est biterrois qui aujourd'hui, ne dispose pas de réseaux, mais aussi en densification du réseau existant, plutôt sur le périmètre d'Ensérune. Ces approches ont été faites de façon très précise au travers de schémas d'eaux brutes, avec des partenaires dont j'aperçois la plupart dans la salle d'ailleurs. On est descendu à des approches parcellaires. Il y a donc des besoins importants en matière d'extension du réseau.

La première réponse possible est l'économie d'eau parce que les réseaux de BRL, les grandes artères que vous voyez là, sont comme les réseaux d'eau potable, ils ont un rendement qui est aux alentours de 70 %. Il y a donc une marge de progression. On a estimé que la marge de progression pouvait être d'un petit million de mètres cubes. Les besoins nets sont donc entre 1 et 2 millions de mètres cubes pour l'agriculture.

En ce qui concerne l'eau potable, les perspectives de croissance sont très importantes. Sur le Biterrois, la croissance de la population de 40 000 à 80 000 habitants pourrait se traduire par une augmentation globale entre 4 et 8 millions de mètres cubes par an.

Il y a des hypothèses très contrastées sur l'agglomération de Béziers parce que le schéma d'eau potable de l'agglomération de Béziers se base sur des hypothèses de croissance assez importantes. Vous voyez donc que la fourchette peut être relativement large, suivant que l'on suive simplement

la projection de l'INSEE ou que l'on suive le schéma de l'agglomération qui prévoit un accueil de population et d'activités, d'activités industrielles en particulier, dû à l'effet de l'A75. L'arrivée de l'A75 pourrait provoquer un développement relativement important. Il y a donc le besoin de l'agglomération avec une croissance relativement large, des besoins sur le Sivom d'Ensérune et la nécessité de soutenir également l'Astien, de transférer de la ressource Orb sur l'Astien pour soulager les prélèvements sur cette nappe.

Il y a des besoins également sur le littoral audois. Vous avez vu pourquoi à travers la station de Puech-de-Labade. Quand on a fait la réunion à Port-la-Nouvelle la semaine dernière, il est bien ressorti que la croissance des besoins sur le littoral audois n'est pas liée à une croissance de la capacité touristique. Tout le monde s'accorde à dire que globalement, la zone littorale est en saturation de capacité d'accueil. C'est donc une croissance relativement modérée en termes de besoins. En revanche, les communes se posent de grosses questions sur l'utilisation de leurs ressources locales, en particulier sur la nappe littorale. Il y a un problème de pollutions géologiques (sulfate, fer) qui conduisent à des problèmes de potabilisation de la ressource. Certaines communes ont donc émis des hypothèses de raccordement, ce qui se traduit par ces chiffres de 1 à 2 millions de mètres cubes de croissance.

La première réponse tient aux économies d'eau, que ce soit sur le Biterrois ou que ce soit sur le littoral audois, mais je dirais encore plus sur le littoral audois parce que les rendements sont plutôt plus bas sur le littoral. Sur le Biterrois, ils sont plutôt bons, entre 65 et 75 %, ce qui est déjà un niveau relativement important. Si on aligne tous les rendements sur 75 % minimum pour toutes les communes du département, comme l'a fixé l'objectif du Conseil général, et si on inclut une modification des comportements qui est déjà engagée et qu'on la pousse jusqu'aux 10 %, on pourrait économiser 3 millions de mètres cubes sur le Biterrois et 1 million sur le littoral audois. Les besoins nets sont donc entre 1 à 5 millions sur le Biterrois et entre 0,3 et 1,4 million de mètres cubes sur le littoral audois.

Un autre besoin rejoint la problématique de l'eau potable, mais en matière de substitution, c'est l'eau d'arrosage pour les espaces verts, pour les usages qui ne nécessitent pas la qualité d'eau potable. Développer des réseaux d'eau brute pour substituer l'eau potable dans les campings littoraux, dans les lotissements périurbains, dans les zones d'activités, pour limiter la pression sur l'eau potable, à la fois utiliser la ressource, mais aussi ne pas utiliser de l'eau qui est potabilisée pour des usages qui ne le nécessitent pas.

Entre la substitution de besoins existants et la couverture de nouveaux besoins, ce sont environ 1,8 million de mètres cubes qui ont été évalués sur l'ensemble de la zone.

Un graphique compliqué, mais qui résume tout ce que je viens de dire. Tout cela, c'est la croissance du besoin en eau potable. Ce qui est en-dessous de la ligne de flottaison et qui est hachurée, c'est la croissance qui peut être couverte par les économies d'eau et ce qui dépasse, c'est ce qui ne peut pas être couvert par les économies d'eau. Vous avez les besoins du Biterrois qui ne pourraient pas être couverts par les économies d'eau, les besoins du littoral audois, les besoins des espaces verts et les besoins agricoles. C'est l'hypothèse basse. Ensuite, vous avez l'hypothèse haute. Puis, vous avez les économies d'eau sur les réseaux agricoles. On retrouve les mêmes économies, puisqu'entre l'hypothèse haute et l'hypothèse basse, elles sont identiques. Par contre, les besoins changent. Si on pousse la logique sur l'hypothèse haute des besoins, on a une prédominance des besoins d'eau potable sur le territoire, en particulier du Biterrois et le complément du littoral audois. On retrouve

l'eau d'arrosage pour les espaces verts et l'eau agricole, avec un total d'environ 10 millions de mètres cubes sur l'hypothèse haute et 4 millions sur l'hypothèse basse.

Quelles ressources pour répondre à ces besoins ? Tout le monde s'accorde à dire que la nappe astienne est en limite d'exploitation. Il faut donc plutôt la soulager que tirer plus dessus. Sur les karsts, des études sont en cours, mais à court terme, on n'a pas de réponse, comme c'est le cas sur la plupart de ces ressources souterraines où l'étude est souvent longue à donner ses résultats. Il ne faut pas la négliger, loin de là. Il n'y a donc pas de disponibilité au niveau de ces ressources locales profondes. Il reste l'Orb et sa nappe d'accompagnement. L'Orb et sa nappe d'accompagnement sont un ensemble parce que la nappe d'accompagnement est très influencée par l'Orb et le débit de l'Orb lui-même. Une étude sur les volumes prélevables est en cours actuellement, elle est menée par le Syndicat mixte de la vallée de l'Orb dans le cadre du SAGE.

Il y a un outil de régulation important qui a été cité, à savoir le barrage des Monts d'Orb. Le barrage des Monts d'Orb est un barrage de 30 millions de mètres cubes de capacité utile, sur lequel on a fait une étude assez fouillée et complexe qui montre que si l'on affine un peu la gestion et si on le gère en maximisant son rôle de stockage, on a une capacité d'environ 15 millions de mètres cubes disponibles. En gros, la moitié de la capacité du barrage serait aujourd'hui disponible, l'autre moitié étant déjà consacrée à compenser les prélèvements existants en aval. La moitié du barrage serait donc disponible, ce qui paraît énorme. Le seul bémol, c'est que ce barrage est sensible aux hypothèses de changement climatique. Si on prend des scénarios de changement climatique qui conduisent en particulier à un abaissement de la pluviométrie et de ce qui redescend dans les bassins versants, on arrive sur une hypothèse basse qui n'est plus que de 4 millions de mètres cubes disponibles. Donc, une disponibilité avérée à court terme, mais un questionnement sur l'avenir, l'avenir étant 2070 ou 2100. C'est à cette échéance que l'on réfléchit sur le changement climatique.

La réponse qui est apportée par les ouvrages de la concession régionale et Aqua Domitia est la suivante : à court terme, un barrage des Monts d'Orb qui a la capacité de répondre aux besoins quantitatifs et le maillon Biterrois d'Aqua Domitia qui est le maillage avec les réseaux du Rhône, qui est un apport de la ressource Rhône sur le territoire. Sa principale vocation est la sécurisation qualitative. Il permet d'intervenir en cas d'incident climatique. Le barrage ne s'est pas rempli parce qu'il y a eu deux années sèches. On a testé cette hypothèse dans nos études. Aujourd'hui, le risque intervient statistiquement une année sur quarante. Il est donc relativement faible, ce qui ne veut pas dire qu'il n'interviendra pas demain. L'autre risque est le risque de pollution.

Il y a donc une double réponse : le barrage et le maillage du maillon Biterrois qui est la poursuite du maillon Val d'Hérault. Ce maillon sera connecté aux réseaux existants, avec 31 kilomètres de conduites et un diamètre de 600 à 800 millimètres. C'est à préciser. Dans le dossier du maître d'ouvrage, on parle de 600 millimètres. Quand on réétudie les besoins sur le nord-est biterrois avec nos partenaires, on voit qu'il va peut-être falloir augmenter un peu le diamètre. Puis, il y a une station de pompage pour le pousser.

Une question importante, que je ne vais pas développer ici parce que je sais qu'elle est exprimée par les acteurs et dans les cahiers d'acteurs, concerne le calendrier. J'apporterai deux éléments de réponse. Il nous semble qu'aujourd'hui, la priorité est la desserte du nord-est biterrois. Aujourd'hui, le barrage a la capacité de répondre à ce besoin sans incidence sur l'Orb puisqu'on peut compenser l'intégralité des prélèvements. On peut donc dérouler Aqua Domitia dans l'autre sens, dérouler le maillon vers l'est pour desservir cette zone. Quand va intervenir la connexion ? Je pense qu'on en discutera plus tard. Elle interviendra en fonction de la tension sur la ressource et du besoin de

sécurisation qui sera exprimé par les acteurs. Je pense qu'on aura l'occasion de rentrer plus dans le détail.

En ce qui concerne le maillon, ce graphique un peu compliqué a juste pour objectif de montrer qu'un projet de cette taille ne se fait pas en un claquement de doigts. Vous remarquerez qu'il n'y a pas d'années. Imaginons que la décision intervienne là. Il faut ensuite intégrer deux années d'études et d'instructions réglementaires qui se compliquent de plus en plus. Cette période sera aussi consacrée à la concertation locale, à la structuration des maîtrises d'ouvrage, au montage des plans de financement. Tout cela est important. En gros, les travaux auraient lieu la troisième année et la première mise en eau au cours de la quatrième. Il faut avoir en tête que le calendrier n'est pas immédiat.

Quel est le coût ? Le maillon en lui-même coûte 27 millions d'euros et les réseaux de desserte entre 25 et 50 millions. La fourchette est large. Qui va financer ? BRL, en fonction du compte d'exploitation prévisionnel. BRL assure à ses risques et périls l'exploitation, la maintenance et le renouvellement de l'ensemble des ouvrages de la concession régionale, sur les recettes de vente d'eau. Si les recettes de vente d'eau sont supérieures à la simple couverture des charges d'exploitation, BRL peut porter une part de l'investissement, mais ce sera une part relativement limitée. Une autre part du financement sera portée par les usagers. Tous les acteurs avec lesquels on a travaillé sur le territoire en sont conscients aujourd'hui. On a même des chiffres et les agriculteurs se sont engagés, en sachant qu'il leur sera demandé 1 000 euros à l'hectare sur l'investissement. L'essentiel de l'investissement sera porté par les collectivités, donc par les contribuables, par la Région pour la plus grande part, en tout cas sur l'adducteur. Puis, sur l'adducteur et les réseaux de desserte, en particulier sur les réseaux de desserte, on attend bien sûr des échelons locaux, du Département, de l'Agence de l'Eau en fonction du gain environnemental et des collectivités. On pensait avoir la décision de l'Europe ce soir pour vous l'annoncer, mais elle n'est toujours pas tombée.

Les conditions de réalisation de ce maillon sont les suivantes. D'une part, des maîtrises d'ouvrages doivent se structurer pour porter les réseaux de desserte. BRL n'a pas vocation à assurer les réseaux de desserte. D'autre part, les futurs utilisateurs doivent s'engager. La constitution de l'ASA est un bon moyen de structurer et de fiabiliser les engagements. Il faut bien sûr trouver des modalités de financement. Enfin, élément important qui a été rappelé dans les enseignements, il y a eu beaucoup de questions sur la gouvernance et la concertation. Ce projet se fera en concertation étroite avec l'ensemble des acteurs d'un territoire, en particulier avec la Commission locale de l'eau qui est le petit parlement de l'eau de la zone et qui est le lieu où se feront toutes les discussions autour de ce projet.

(Applaudissements)

Philippe MARZOLF

Merci. C'était un peu long, mais il fallait bien préciser les choses. La carte reste à l'écran. On va pouvoir directement entrer dans le débat et la discussion.

Echanges avec le public

Laurent RIPPERT – Directeur du Syndicat mixte des Vallées de l’Orb et du Libron

Pour ceux qui ne le sauraient pas, le Syndicat mixte des Vallées de l’Orb et du Libron, établissement public territorial de bassin, a pour mission entre autres de préserver la ressource en eau de ce territoire. Tout d’abord, tous nos remerciements à Monsieur le Maire pour avoir fait un clin d’œil à Christian Francès parce que Christian Francès a beaucoup œuvré à l’animation du débat sur la ressource en eau et à la contribution écrite du Syndicat mixte des Vallées de l’Orb et du Libron à ce débat Aqua Domitia. Je voulais l’en remercier.

Merci aussi à Monsieur Bouillé d’avoir qualifié le maillon Biterrois de maillon solidaire. Je crois qu’effectivement, la solidarité est une caractéristique de ce Biterrois. Ceci étant dit, la solidarité, tel que le disait notre Maire, c’est partager à partir du moment où on a encore assez de choses chez soi. Je voulais le dire en préambule.

Je voulais vous indiquer ce soir ce qui a été délibéré unanimement par le Comité syndical du Syndicat mixte des Vallées de l’Orb et du Libron et vous lire les conclusions de notre contribution écrite.

Pour le Syndicat mixte de l’Orb et du Libron, Aqua Domitia est une ressource en eau qui soulagera l’Orb et on l’attend avec impatience. Il faut être très clair sur cela. Pourquoi ? Comme il a été très bien dit ce soir, toute cette ressource en eau soulagerait notre ressource et nous aiderait à atteindre le fameux bon état écologique, mais surtout à faire en sorte que l’image de marque de ce territoire puisse continuer à resplendir. On est donc pour Aqua Domitia et que ce projet arrive très vite.

Ceci étant dit, il y a pour nous de sérieux doutes sur les délais de réalisation. Les délais de réalisation des maillons Val d’Hérault et Biterrois ne sont pas précisés. Pour ce qui concerne le maillon Biterrois, aucun délai n’est avancé, si ce n’est que cet équipement ne sera réalisé qu’au regard des marges de manœuvre existantes sur les ressources locales. Les mots ont un sens.

Les réflexions sur la disponibilité de la ressource dans le barrage des Monts d’Orb, portées par BRL lui-même, concluent, comme l’a rappelé Monsieur Belluau, que l’ensemble des besoins, à l’horizon 2030, peuvent être assurés à partir de la ressource Orb. Il me semble qu’il y a une évolution dans ce que j’ai entendu de la démarche Aqua Domitia. Au début, on parlait exclusivement d’une seule ressource : l’Orb. Aujourd’hui, j’entends qu’il s’agit en fait de deux ressources : le Rhône et l’Orb. On sait qu’à l’horizon 2030, il resterait – ce ne sont que des calculs théoriques avec toutes les incertitudes qui y sont attachées – 13 millions de mètres cubes dans le barrage des Monts d’Orb, au 30 septembre, 39 années sur 40, si le débit réservé à l’aval de Réals était maintenu à 2 m³/seconde. Ce volume disponible, en 2030, resterait à 6 millions de mètres cubes, si on augmentait le débit à 2,5 m³ par seconde.

Il apparaît ainsi assez clairement au Comité syndical du Syndicat mixte des Vallées de l’Orb et du Libron que la réalisation du maillon Biterrois ne pourra être rationnellement mise en œuvre qu’à un horizon lointain. Le maillon Biterrois, alimenté par l’eau du Rhône, ne serait, dans notre esprit qu’alimenté dans un horizon lointain. Pendant ce temps, la pression serait exclusivement transférée sur l’Orb. Cela a attiré notre attention. Ainsi, en attendant la réalisation du maillon Biterrois, la

pression supplémentaire sera exclusivement exercée sur l'Orb. D'ailleurs, la réalisation en première urgence du maillon Littoral audois confirme cette crainte.

En conclusion, puisque vous nous concertez et pour la clarté du débat, il nous semblait important que les liens entre la ressource Orb et la ressource Rhône soient clairement explicités pour que le public sache bien qu'à très court terme, les projets seront alimentés par la ressource Orb et non pas encore par la ressource Rhône. C'est très important. Pour les agriculteurs qui vont avoir de l'eau dans leurs vignes, que l'eau vienne d'ici ou de là, peu importe, le plus important, c'est qu'elle arrive et ils ont entièrement raison.

Je voudrais, pour terminer, utiliser deux exemples. Le problème du prix est un problème fondamental. Pour acheter de l'eau, dans les faits, les agriculteurs de la basse vallée de l'Orb qui souhaiteraient utiliser de l'eau brute du réseau Orb d'ores et déjà financé depuis 1960, très certainement déjà amorti d'un point de vue économique, ne contractualisent pas, vu le prix qui leur est proposé. Je m'interroge. Avec un équipement qui n'est pas encore réalisé, qui n'est pas encore financé et qui n'est donc pas encore amorti, quels clients vont solliciter cette ressource ?

Sur l'eau potable, il en est de même. La station de potabilisation de Cazouls-lès-Béziers qui existe depuis plusieurs décennies, a une capacité de traitement de 7 000 m³/jour. Aujourd'hui, elle n'est utilisée qu'à 1 500 m³/jour, tout simplement parce que le prix qui est proposé et qui correspond à l'amortissement de cet équipement n'est pas intéressant pour le client.

Toutes ces raisons font que nous avons de sérieux doutes sur l'arrivée rapide de l'eau du Rhône sur notre territoire. Nous n'avons pas trop de doutes sur l'utilisation de l'eau de l'Orb pour développer ce territoire. Encore une fois, nous sommes favorables à tous ces projets. Merci.

(Applaudissements)

Philippe MARZOLF

Il faut que le maillon Val d'Hérault soit fait pour alimenter ensuite le maillon Biterrois. Une réponse rapide et on écouterait ensuite les agriculteurs pour répondre à la question que vous avez soulevée sur la non-utilisation des réseaux existants.

Eric BELLUAU

Je ne sais pas si elle sera rapide, mais je vais essayer de la faire de façon structurée.

Philippe MARZOLF

Il faut bien parce que vous avez passé déjà trente minutes à expliquer.

Eric BELLUAU

On comprend cette inquiétude qui a été exprimée. On attendait cette question, on en a déjà parlé quand on s'est rencontré et c'est bien ce qui est écrit dans le cahier d'acteurs. L'Orb est une

ressource qui a été classée en risque quantitatif, quand l'état des lieux du SDAGE a été fait. Dans ce contexte, le SMVOL conduit, depuis des années, des actions de sensibilisation et de gestion économe de la ressource. Tout cela est en cohérence. Aujourd'hui, on comprend tout à fait que vous vous inquiétiez sur le fait de mobiliser davantage cette ressource qui est l'objet de toutes vos attentions.

La ressource, de notre point de vue, n'est pas en risque quantitatif. Aujourd'hui, il y a, dans le barrage, une capacité non seulement à répondre à l'augmentation des besoins agricoles ou à usages divers, mais aussi éventuellement à répondre aux besoins des milieux. C'était le fond de l'étude. Même s'il faut laisser un peu plus d'eau dans l'Orb – les études en cours ne le démontrent pas, mais elles n'en sont pas encore à leurs conclusions – on peut répondre à l'ensemble de ces besoins à court terme.

On comprend aussi votre questionnement quant à la pression uniquement sur l'Orb. Jusqu'où ? Vous ne l'avez pas exprimé de cette façon, mais d'autres acteurs nous disent que le jour où il y en aura besoin, ce sera trop tard et qu'on ne pourra plus le faire. D'abord, en termes de transparence, aujourd'hui, le SMVOL a mis en place un observatoire de la ressource. Le SMVOL dispose donc de tous les chiffres de BRL et d'autres. Suivant les données, c'est presque en temps réel. Cela permet d'avoir une vision très claire et totalement transparente de la manière dont évolue le bilan besoins/ressources au niveau du bassin. Je ne parle pas des affluents où la situation est tout à fait différente ; je parle du cours d'eau de l'Orb lui-même. Tant qu'il y a une capacité de régulation, la pression sur l'Orb ne sera pas plus importante qu'aujourd'hui. Entre le barrage et le point de prélèvement de Réals, plus le barrage lâchera d'eau, plus ce sera intéressant en termes de soulagement de débit. Au travers de l'observatoire, je crois qu'il n'y a pas de crainte à ce que BRL fasse des choses dans l'obscurité de sa direction pour tirer plus d'eau et assécher la ressource Orb dans votre dos. Tous les éléments sont à votre disposition pour juger, année après année, de l'évolution du bilan besoins/ressources.

Quand va se faire ce projet ? Si les choses se font comme on imagine qu'elles pourraient se faire, le maillon Biterrois pourrait se dérouler dans l'autre sens, de l'Orb jusqu'à Servian, Valros et le maillon Val d'Hérault pourrait partir de Fabrègues et aller jusqu'aux alentours de Villeveyrac, ce qui veut dire que la fin de connexion serait entre Villeveyrac et Pézenas. Il n'y a donc en gros plus qu'un tiers du trajet à faire. Ce n'est pas monstrueux techniquement et ce n'est pas une zone où ce sera très compliqué techniquement. Concernant le financement, si c'est dans 10 ou 15 ans, c'est beaucoup plus difficile à juger.

La connexion peut se faire plus vite à deux conditions, d'une part qu'entre Villeveyrac et Pézenas, se développe une demande qui conduise à un calendrier de réalisation plus accéléré que ce que l'on pense aujourd'hui et d'autre part, que les acteurs du bassin expriment un besoin impérieux de sécurisation pour l'année sur quarante de défaillance du barrage, pour l'incident de pollution lié à un camion qui va tomber dans l'Orb et qui va interrompre le pompage. Mais l'usage de sécurisation génère peu de recettes. Demander une accélération de la réalisation sur ce thème mobilisera beaucoup les collectivités locales et donc les contribuables.

Jean-François SAGNES – Conseiller municipal à Alignan-du-Vent et dirigeant de l'ASA Belles-Eaux et du barrage des Olivettes

Je vois que le débat porte essentiellement sur la demande en eau, ainsi que sur les économies d'eau. Je voulais m'adresser à Monsieur Christian Bouillé pour savoir quelles mesures il voulait adopter dans les deux années à venir. Nous sommes dans l'urgence et vu l'assèchement climatique qui nous attend – nous sommes rentrés dans un cycle d'une sécheresse une année sur deux –, je trouve que les chiffres qui sont rapportés concernant les ressources en eau sont un peu sous-estimés. Je voulais savoir quelles sont les mesures prises pour économiser l'eau de la nappe astienne, pour contrôler tous les forages en vertu de la loi de 1986 de Roselyne Bachelot qui n'a pas été appliquée et qui n'est pas applicable dans nos communes puisque nous ne disposons d'aucune police des eaux. Au niveau environnemental, je voulais savoir aussi quelles mesures ont été prises pour rationaliser l'utilisation de l'eau dans les barrages, notamment pour faire des adductions directes sur les barrages à l'aide de tuyaux pour alimenter directement les ASA, ce qui économiserait 60 à 70 % du lâcher d'eau.

Philippe MARZOLF

Juste une question. On a dit que le barrage des Monts d'Orb appartient à la région. A qui appartient le barrage des Olivettes ?

Jean-François SAGNES

Au Conseil général.

Christian BOUILLE

Sur la nappe astienne, nous avons un expert qui dira mieux que moi comment il voit les choses, mais d'une manière générale, je ne vous cacherais pas que la région est favorable à Aqua Domitia. On se rend compte que ce projet intéresse un certain nombre de personnes. Si on réalise les cinq maillons qui sont prévus, l'objectif est de préserver les zones fragiles, comme la nappe astienne en particulier.

On compte également poursuivre l'exploration des ressources disponibles. Tout à l'heure, j'ai cité l'exemple de la Haute-Corbière à Paziols. Si on écoute Henri Salvayre qui a été l'un des premiers hydrogéologues de France, c'est de l'or en barre ! On n'en est pas là, il s'est passé une année, mais il est clair que l'on peut très bien faire en sorte que ce dispositif permette de faire des économies. Ensuite, il y aura le comportement de la population qui va devenir de plus en plus importante. Il y a aujourd'hui 2,5 millions de Languedociens ; nous serons 3,5 millions, ce qui pose des problèmes.

On est vigilant, on ne va pas plus vite que la musique. Ces cinq maillons seront faits si les conclusions du débat montrent qu'on peut les faire. On ne va pas l'imposer. Voilà la réponse que je peux vous apporter aujourd'hui. Il est évident que tout n'est pas réglé, tout n'est pas planifié. Il faudra aussi, comme on l'a dit, que les ASA et les collectivités participent aux réseaux secondaires dont le chiffre global, par rapport au réseau principal, est aussi de 140 millions d'euros. Qui payera ? C'est le gros problème. Il ne faut pas penser que ce sont le contribuable et la Région qui paieront tout. Si on est solidaire, je crois qu'on a une opportunité extraordinaire, c'est-à-dire un

développement durable, un avenir pour le Languedoc-Roussillon. Si on ne le fait pas, on va avoir un Larzac bis où ne pousseront que des végétaux de la garrigue.

Philippe MARZOLF

Vous aviez aussi une question, d'après ce que j'ai pu comprendre, sur la manière de connecter les barrages directement aux ASA et sur le financement.

Eric BELLUAU

Le barrage des Olivettes alimente des ASA qui renversent de l'eau dans la petite rivière qui est la Peyne un peu plus bas. Monsieur Sagnes souligne qu'une conduite directe entre le barrage et l'ASA, sans passer par le milieu, permettrait d'éviter les pertes en ligne. En gros, on améliorerait les rendements du réseau. Aujourd'hui, le coût de cette conduite serait de 5 millions d'euros.

Jean-François SAGNES

Il était, il y a quelques années, de 9 millions d'euros et il a été revu à la baisse.

Philippe MARZOLF

Qui pourrait le financer ? Le Département, non, puisque le barrage lui appartient ? Personne ne veut se porter candidat. Y a-t-il d'autres questions, d'autres réactions ? Vous disiez notamment, Monsieur, que des agriculteurs qui sont déjà connectés, n'utilisent pas l'eau des réseaux secondaires. Est-ce qu'il y a des agriculteurs qui pourraient nous en dire plus ? On a vu également dans d'autres réunions que dans le Gard, 25 à 30 % seulement des connexions étaient utilisées par les agriculteurs.

Marc ROBERT – Vignerons à Cers

D'abord, je voulais faire une réclamation par rapport à ce qui a été évoqué par Monsieur Belluau. Il a dit qu'il y avait principalement une demande agricole dans le secteur nord du Biterrois. Sur la commune de Portiragnes, le maillage a été fait et toute la commune est bien maillée. Sur Cers, seule la partie est de la commune est maillée. Et sur Villeneuve-lès-Béziers, tout le nord de la commune n'est pas fait non plus. On a donc une demande à faire pour que l'on puisse être desservi en eau dans ces secteurs.

Par rapport aux propos qui ont été tenus tout à l'heure concernant la demande agricole, je peux vous dire que sur la commune, on a fait une extension du réseau du Bas-Rhône. On s'est regroupé à 7 vigneronnes sur 25 hectares. On a apporté une contribution financière personnelle, avec le soutien du Conseil général qui nous a aidés à faire cette extension. Il y avait une forte demande et nous nous sommes regroupés. Grâce à cela, on arrive à irriguer nos parcelles pour une somme modique de 80 ou 90 euros par hectare et par an, selon les années. Pour ceux qui ne connaissent pas, cela correspond à peu près au prix d'un hectolitre de Sauvignon ou de Chardonnay, alors qu'on peut en produire jusqu'à 90 par hectare.

Philippe MARZOLF

C'est rentable.

Marc ROBERT

C'est rentable d'autant plus que le coût de l'installation des réseaux a diminué. Le fait de se regrouper et d'avoir un contrat à sept en commun nous permet d'avoir un coût de l'eau qui est modique. Cela nous permet de mutualiser et d'avoir à l'arrivée de l'eau qui n'est pas chère, qui est rentable pour une production qualitative et pour le maintien du rendement de nos productions.

Philippe MARZOLF

Merci de ce témoignage.

Marc ROBERT

Je voulais signaler cette demande et dire que l'on souhaiterait que le sud de l'A9 ne soit pas oublié. Depuis les deux dernières années, 80 % des plantations qui se font dans le coteau sont irriguées. Il y a donc vraiment une demande à venir. Cela a mis un certain temps à entrer dans les mentalités, mais je pense que maintenant, les choses vont aller rapidement. Si on a la possibilité de se connecter, la connexion sera quasi systématique.

Eric BELLUAU

Sur votre territoire, le réseau est déjà présent. On n'est donc pas dans la même logique qu'au nord-est de Béziers où il faut développer tout un réseau à partir d'un adducteur spécifique et d'une ressource complémentaire, mais les besoins de cette zone avaient été identifiés quand on a fait le schéma sur toute la zone de la nappe astienne. Il s'agit plus de petites extensions au réseau existant. Le modèle que vous avez développé en vous associant à six autres viticulteurs est un bon modèle pour arriver à faire une extension. Ce n'est pas du ressort d'un grand projet tel que celui qui est présenté là, mais c'est tout à fait étudiable au coup par coup à partir des réseaux existants.

Philippe MARZOLF

Il faut voir Monsieur Belluau à la fin de la réunion. Madame avait demandé la parole.

Valérie MACHECOURT – Citoyenne

Bonsoir. Je ne suis pas nommée comme acteur, mais je me considère actrice de la région. Je voulais poser une question sur l'implication de BRL dans le développement des golfs dans la région. Je crois savoir qu'il y a un rapport entre BRL et le développement de projets touristiques liés au golf.

Je voulais aussi savoir si ce projet n'avait pas un rapport quelconque avec les permis d'exploitation de gaz de schiste. Jusqu'à présent, on parle beaucoup d'agriculture. Il me semble qu'on essaie de

créer des besoins d'une manière générale. Je ne vais pas développer, ce serait trop long, mais il me semble qu'on essaie de partir de besoins et de renforcer ces besoins, de façon à justifier ensuite cette arrivée d'eau qui correspondrait en fait à d'autres besoins de développement qui ne sont pas exposés. J'aimerais que les choses soient claires et que l'on sache. J'attends des réponses sur l'aspect touristique et l'exploitation de gaz de schiste.

Philippe MARZOLF

C'est la question de politique de l'offre ou de la demande.

Eric BELLUAU

Pour ce qui est du gaz de schiste, je peux vous rassurer.

Philippe MARZOLF

Pour l'instant, il y a un moratoire sur la question.

Eric BELLUAU

Il n'en est absolument pas question. Les réunions territoriales qui se succèdent montrent que la plupart des acteurs de terrain, en particulier les agriculteurs, considèrent que le projet est plutôt un peu sous-dimensionné par rapport à l'expression du besoin. Je ne pense pas qu'il soit question de distraire le moindre mètre cube pour aller faire du gaz de schiste. En plus, la zone d'exploitation n'est pas sur les territoires concernés, mais sur des zones beaucoup plus éloignées.

Vous posez une question par rapport aux golfs et plus globalement par rapport aux besoins. C'est la dernière réunion territoriale. Je crois que l'on peut clairement dire que le projet ne se positionne pas comme une politique de l'offre, c'est-à-dire on déroule un tuyau, on ne sait pas à quoi il va servir, mais on va bien trouver des clients et si on n'en trouve pas, on suscitera la création d'un golf. Je peux vous rassurer, nous sommes tout à fait à l'inverse. Comme on l'a vu sur la demande croissante en eau potable et sur la demande agricole, les besoins sont là, ils sont patents, ils sont identifiés. Il s'agit bien de répondre à une demande qui s'exprime sur les territoires et non pas de susciter des besoins par rapport à un projet.

Philippe MARZOLF

Est-ce qu'il y a des projets de golfs ?

Eric BELLUAU

En ce qui concerne les golfs, je vous rassure aussi, BRL ne suscite jamais de projet de golfs. Ce n'est pas du tout l'objet. Si un projet de golf se fait jour sur un territoire – c'est le cas sur la Vallée de l'Hérault puisqu'un golf est en projet pas loin de Pézenas – il est intéressant de voir si ce projet tient la route. S'il faut l'alimenter – telle a été la position du SAGE Hérault – il vaut mieux

l'alimenter à partir d'une ressource transférée, par exemple l'eau du Rhône, plutôt qu'à partir du fleuve Hérault. BRL peut être amené à envisager l'alimentation de projets de golfs quand ils existent, mais BRL ne suscite rien. Les acteurs du monde du golf qui sont venus à la réunion thématique sur le tourisme nous ont dit que les projets de golfs en Languedoc-Roussillon allaient être très réduits, voire nuls dans les prochaines années parce qu'il n'y avait pas un potentiel de développement de cette activité dans la région.

Philippe MARZOLF

On nous a parlé quand même d'un golf. Est-ce qu'il serait concerné par ce maillon ?

Eric BELLUAU

Je ne sais pas s'il va déboucher parce que le projet a l'air assez plombé. S'il débouche, la CLE du SAGE Hérault a dit qu'il valait mieux l'alimenter à partir de l'Aqua Domitia plutôt qu'à partir du fleuve Hérault.

Philippe MARZOLF

Il y a donc un projet de golf qui pourrait être alimenté. Y a-t-il d'autres questions, d'autres réactions ? Monsieur ?

Bernard BOISARD – Conseiller municipal à Magalas et enseignant agricole

A Magalas, nous sommes un peu plus haut, mais nous ne sommes pas très loin de Saint-Geniès, Murviel et donc Réals. Il y a, dans le village, 36 viticulteurs de plus de 1 000 hectares, et il y a un partage entre ceux qui souhaitent irriguer pour la viticulture ou autre chose et ceux qui veulent garder de la viticulture traditionnelle. Les gens qui sont un peu au-dessus de nous, qui sont sur Cabrerolles, dans l'appellation Faugères, se posent la question, à cause de la sécheresse croissante, d'arriver à une viticulture de qualité, toujours d'appellation, mais d'avoir également une vigne qui arrive à survivre. Ils ne sont donc pas du tout opposés à ce qu'il y ait de l'irrigation, mais à cette hauteur, ils ont beaucoup de doutes. C'est l'ancien président des Coteaux de Faugères qui me le disait il y a quinze jours.

On a entendu que ce maillon qui est envisagé allait irriguer la plaine, mais les coteaux garderont une viticulture très traditionnelle, sans pouvoir maîtriser l'eau. Il y a certes cette question de la sécurisation du maillon, mais à partir de Murviel et de Réals, est-il possible de développer des réseaux secondaires ?

Philippe MARZOLF

Pouvez-vous donner des arguments qui sont développés par les viticulteurs, par ceux qui veulent et ceux qui ne veulent pas ? Quels sont leurs arguments ?

Bernard BOISARD

Ceux qui ne veulent pas disent que la viticulture de tradition doit se faire telle que la nature le veut. Par ailleurs, certains viticulteurs font tout autant des vins de qualité – je pense au Rouge-Gorge – mais souhaitent avoir, sur les terres, éventuellement aussi pour la valeur du patrimoine, des points d'arrosage.

Philippe MARZOLF

D'accord. Merci. Est-ce possible par rapport à la région de Réals ? Est-ce que vous êtes sur la carte ?

Bernard BOISARD

Non.

Philippe MARZOLF

Est-ce que vous pouvez répondre ?

Eric BELLUAU

Excusez-moi, je localise mal votre commune. Le transfert d'eau du Rhône n'a pas vocation à s'élever trop en altitude. Il y a déjà un coût énergétique d'aller prendre de l'eau dans le Rhône et de l'amener sur ces territoires. On est relativement limité si on ne veut pas être sur un projet trop énergivore et hors de prix. On pourra couvrir le début des piémonts, mais il est clair qu'on ne pourra pas aller dans le Faugérois. Juste au-dessus des zones concernées par Aqua Domitia, il y a la zone de Roquebrun qui a un projet qui utilise le fleuve Orb, avec une économie d'eau et un projet d'extension. Au-delà de cela, il me semble que les territoires qui sont situés sur les coteaux et en altitude vont plutôt être d'autres types de ressources telles que les retenues collinaires qui sont évoquées pour d'autres territoires et qui vont être des réponses ponctuelles, mais qui multipliées sur un certain nombre de terroirs, pourront répondre à cette problématique. Aujourd'hui, clairement, il n'est pas question de faire remonter l'eau du Rhône sur des altitudes qui deviennent ensuite antiéconomiques.

Philippe MARZOLF

C'est un peu ce que l'on a dit dans les enseignements des réunions thématiques. Il y a une question d'équité territoriale. Certains risquent d'être desservis. Pour les autres, il faut des solutions locales. Comment vont-elles être financées si beaucoup de financements vont sur Aqua Domitia ? D'autres réactions ? Monsieur ?

Bernard AURIOL – Vice-Président de l’agglomération de Béziers en charge de l’Eau et de l’Assainissement

Je pense que mon intervention ne va pas vous étonner. C’est la dernière réunion. A la première, j’ai dit exactement la même chose, mais nous tenons à le réaffirmer aujourd’hui. L’interrogation et l’inquiétude que nous avons, comme vous le savez, viennent du fait que vous parlez d’alimenter la station de potabilité de Puech-de-Labade. Il paraît que c’est une urgence, nous le comprenons très bien. Cela dit, comme je l’ai signalé au début du débat dans d’autres réunions, il est hors de question que l’agglomération de Béziers se positionne contre ce projet.

Par contre, quand on interroge BRL, l’eau va être puisée dans l’Orb dans un premier temps, sans doute pour assez longtemps puisque le tuyau ne va pas arriver de suite sur le Biterrois. L’eau qui arrivera dans l’Aude viendra donc de la vallée de l’Orb, ce qui contraindra nos prélèvements. Vous nous répondez que cela ne risque pas de nous contraindre parce que vous pouvez nous en donner plus, ce qui est peut-être possible selon vos études – je ne les mets pas en doute – mais vous nous dites qu’il faudra le payer. L’agglomération se positionne fortement et dit que cela est inacceptable. Nous ne pouvons pas dire à nos populations qu’on laisse partir l’eau au nom d’accords que vous avez eus dans les années 60. Nous sommes en 2011 et depuis les années 60, le territoire a changé. Je sais qu’il y a une grosse pression foncière sur l’Aude, mais nous, nous défendons notre territoire.

Enfin, on est en train de monter un SAGE sur l’Orb, avec tous les acteurs de l’eau jusqu’aux canoéistes et aux pêcheurs qui se positionnent et qui vont se partager l’eau. Je voudrais qu’on m’explique comment BRL peut, au nom d’accords passés, s’exonérer de ce SAGE. Cette question est primordiale pour nous. Ce n’est pas une menace, mais nous ne resterons pas inertes devant cet état de fait. Nous ne laisserons pas partir l’eau.

Philippe MARZOLF

Vous voulez dire qu’actuellement, vous prenez l’eau de l’Orb qui est gratuite et qu’à terme, vous risquez de payer quand le maillon sera là.

Bernard AURIOL

Le SAGE va dire le débit d’étéage qui va être nécessaire. Actuellement, il est de 2,5 mètres cubes. Il va peut-être passer à 3 ou à 3,5. Pourquoi les collectivités sont obligées de passer par un SAGE ? Pourquoi BRL fait complètement fi de ce SAGE, n’attend pas les résultats et dit déjà ce qu’il va faire ?

Philippe MARZOLF

Sur le SAGE, est-ce que les études sont finalisées ?

Christian BOUILLE

Je ne répondrai pas sur le SAGE, mais je remercie l’intervenant qui nous a dit qu’il n’était pas contre le projet Aqua Domitia. C’est un premier point.

Deuxièmement, il en fait une affaire financière et c'est bien normal parce qu'à un moment, il faut payer. Je rappellerai quand même que le barrage des Monts d'Orb est une propriété du Conseil régional, qu'il y a suffisamment d'eau aujourd'hui, non seulement pour le Biterrois, mais aussi pour le littoral audois. Je terminerai en disant que jusqu'à ce jour, la Communauté d'agglomération n'a rien payé sur cette eau qui est utilisée. Je pense qu'il faut être solidaire et cohérent, non pas réclamer d'un côté une gratuité et de l'autre refuser, jusqu'à maintenant en tout cas, de payer pour ce problème du barrage des Monts d'Orb.

Eric BELLUAU

Quelques compléments techniques sur ce que vient de dire Christian Bouillé. Le barrage appartient à une concession régionale, mais surtout, il a été conçu pour compenser les prélèvements de BRL en aval. On lui impose de laisser un débit de 2 m³/seconde en aval de Réals, débit qui est supérieur au débit naturel d'été. Cela veut dire qu'aujourd'hui, l'ensemble de la vallée bénéficie des lâchers du barrage entre le barrage et Réals, mais bénéficie aussi de ce débit minimum de 2 m³/seconde qui est même aujourd'hui, puisqu'il y a de la marge dans le barrage, plus généralement à 2,5. C'est vrai qu'on a une gestion un peu généreuse du débit en aval de Réals. Tous ceux qui utilisent la nappe d'accompagnement sont donc à l'abri des risques de sécheresse et de pénurie sur la nappe d'accompagnement de par cet ouvrage. Si cet ouvrage n'existait pas, le débit naturel, au mois d'août ou de septembre, serait inférieur aux 2 m³/seconde et surtout aux 2,5 qui sont aujourd'hui maintenus.

Par ailleurs, cet ouvrage a été conçu pour, dans l'ensemble des prélèvements de BRL, alimenter les stations du littoral audois. Cela fait partie des vocations de cet ouvrage, ce ne sont pas des arrangements du passé de BRL. Aujourd'hui, il est conçu pour cela et il remplit cette fonction.

Concernant la capacité du barrage, on a vu sur le graphique que la croissance des besoins était plus liée à l'agglomération de Béziers qu'aux besoins du littoral audois, surtout après défalcation des économies d'eau. On dit que si l'agglomération de Béziers a besoin d'avoir une nappe d'accompagnement plus soutenue pour pouvoir répondre à la population, le barrage est en mesure d'assurer un débit supérieur, mais il nous paraît logique que si cet ouvrage sécurise l'agglomération de Béziers, l'agglomération participe au coût de fonctionnement de cet ouvrage. C'est tout simplement cela que nous sommes allés dire à Raymond Couderc, il y a deux mois.

En ce qui concerne les SAGE, BRL est membre de la CLE. C'est moi qui suis le représentant de BRL à la CLE. Laurent Rippert est parti, je ne peux donc pas m'appuyer sur lui, mais BRL ne fait pas fi du fonctionnement du SAGE. Nous sommes un acteur et un acteur important à travers cet outil de régulation. Il n'est donc pas question d'en faire fi. On participe aux travaux et aux études. Vous faites référence en fait à l'autorisation de prélèvement et à la mise en place des périmètres de protection, à l'arrêté préfectoral qui a été pris il y a un an environ et que vous considérez comme étant un passage en force par rapport aux études en cours. On ne va pas rentrer dans le détail parce que c'est compliqué, mais je crois qu'il faut bien avoir à l'idée que cet arrêté préfectoral avait surtout pour intérêt de rétablir les périmètres de protection et donc de sécuriser la façon dont BRL prélève l'eau pour la potabiliser. En termes d'augmentation du prélèvement, cela n'augmente en rien l'autorisation que BRL a de prélever sur l'Orb.

Enfin, pour clarifier l'ensemble de la chose, le fait que le maillon Biterrois soit prioritaire a été aussi très clairement exposé à la réunion de Port-la-Nouvelle. Le maillon Biterrois est un

doublement de conduites de pure sécurisation. En doublant l'alimentation, il ne s'agit pas de doubler la capacité de transit. Il s'agit de sécuriser parce que cette conduite est fragile. Aujourd'hui, la conduite qui existe a la totale capacité d'alimenter la station de Puech-la-Labade, même augmentée. On déroule en priorité cette conduite parce qu'il est urgent de sécuriser l'alimentation de cette station et non pas pour faire transiter deux fois plus de débit. Je vous rassure sur ce point. Le fait de doubler la conduite ne conduira pas à court terme à une augmentation des débits transités.

Philippe MARZOLF

C'est le maillon audois dont vous voulez parler et non pas biterrois. Est-ce que cela clarifie la situation ? Non. Vous en reparlez peut-être tout à l'heure. Vous voulez compléter. Allez-y.

Michel BROUSSE – Vice-Président du Conseil général de l'Aude

Je suis intéressé et interpellé par vos propos. Vous avez de la continuité en venant l'affirmer. C'est très clair d'ailleurs et c'est bien qu'il en soit ainsi. Au-delà des éléments qui ont été rapportés, en complément de réponse, je voulais dire que comme il a déjà été démontré clairement, à défaut d'avoir le barrage des Monts d'Orb qui permet de réalimenter la nappe, depuis un certain temps, la Communauté d'agglomération et les collectivités qui en relèvent auraient connu des difficultés et auraient dû trouver par leurs propres moyens des solutions qu'elles auraient payées. Il y a donc deux façons de voir. La vôtre qui paraît tout à fait légitime est de dire que l'agglomération a une rente de situation et ne veut pas avoir à payer pour la sécurisation de cette rente. Il y a une autre façon de voir et c'est celle que je vous propose. C'est de dire que l'agglomération en a bien profité gratuitement pendant un certain temps, qu'elle remercie ceux qui ont payé jusqu'à maintenant et que cela vient à son terme à un moment donné naturellement.

Bernard AURIOL

Vous me proposez de rattraper.

Philippe MARZOLF

Non, il n'a pas dit cela.

Michel BROUSSE

Merci de me permettre de compléter. La solidarité a joué et on n'a aucun regret sur cette solidarité. Que chacun prenne sa part à partir de maintenant.

Philippe MARZOLF

Madame voulait prendre la parole et ensuite, Monsieur.

Mariette COMBES – Collectif pour la réduction des inondations et la défense de l'Orb (CRIDO)

L'Orb prend sa source un peu plus haut qu'au barrage des Monts d'Orb. J'ai eu l'occasion d'en parler à Port-la-Nouvelle la semaine dernière et je reformulerai ma demande et mon analyse pour qu'elles soient notées aujourd'hui sur le maillon Biterrois. La semaine dernière, nous sommes allés, entre associations, à Port-la-Nouvelle, pour bien écouter ce qui se disait sur le maillon Audois. On n'avait peut-être pas tout compris, mais une fois que cela nous a été présenté et qu'on y a bien réfléchi, on a envie de dire à BRL que cette sécurisation sur le maillon Audois, c'est du renouvellement. Ce n'est pas de l'investissement, c'est du fonctionnement. Vous prenez de l'eau, vous nous avez bien expliqué que vous ne doublerez pas le prélèvement. C'est vrai que la semaine dernière, je vous ai déjà dit moi aussi que vous étiez passés en force l'année dernière, quand vous avez demandé l'augmentation du prélèvement à Réals. Pour cette section audoise, on peut comprendre que vous considériez cela comme prioritaire, mais pour du fonctionnement.

Aujourd'hui, vous définissez, dans les cinq maillons qui doivent être réalisés, au fur et à mesure des besoins, celui-ci comme prioritaire. Un petit bout du maillon Biterrois apparaît comme prioritaire, mais à l'envers. Il va donc aussi pomper dans l'Orb. D'ici à peu près une quinzaine d'années, la jonction sera faite pour avoir de l'eau du Rhône. D'après vos études, on a à peu près la certitude d'être vraiment à l'aise jusqu'en 2030. Cela nous pose un souci parce qu'on ne connaît pas les évolutions climatiques des quinze années à venir et l'Orb va toujours servir, beaucoup trop à notre avis, à faire de la distribution, même si on n'est pas sûr qu'il y ait de la demande.

Que va-t-il rester à l'aval de l'Orb ? On ne va pas refaire la démonstration des 2 m³/seconde, mais on s'en inquiète parce qu'on pense que dans quinze ou vingt ans, à l'aval du prélèvement de Réals, il restera essentiellement les eaux des petits ruisseaux, des stations d'épuration, des eaux qui auront été traitées et qui arriveront en bas. On a donc ce souci. Certes, vous allez nous assurer que le deuxième tuyau de l'Aude va ne servir qu'à une sécurisation. Demain, si on en a besoin, on fera passer un peu plus d'eau. Si on n'a pas assez de sous, demain, on ne fera pas la jonction. On craint que l'Orb soit asséché.

Je ne crois pas que vous ayez des réponses complémentaires, vous avez tout expliqué, mais je tenais quand même, pour le territoire, à donner la position de notre association.

(Applaudissements)

Philippe MARZOLF

Merci, Madame.

Eric BELLUAU

Je pense que vous avez bien entendu l'ensemble de nos explications. Moi, ce que je peux vous dire, c'est que le changement climatique ne va pas intervenir de façon brutale. Il va bien sûr y avoir des fluctuations interannuelles qu'il va falloir vivre et le barrage est un outil qui permet de régler ce genre de choses. Cependant, comme je l'évoquais tout à l'heure, l'observatoire de la ressource Orb qui a été mis en place par le Syndicat mixte est un outil qui va vous permettre de voir en permanence quel est le volume d'eau dans le barrage, combien on lâche à Avène, combien on

prélève à Réals, combien rentre dans la station de Puech-de-Labade, combien rentre dans la station de Cazouls, combien on relâche au Canal du Midi. Vous avez tous les éléments – et si vous en voulez d'autres, on vous les donnera – qui vous permettront de juger de la façon dont la ressource est gérée et qui vous permettront avec à mon avis, une anticipation largement suffisante de dire qu'on est en train de partir vers une tension sur la ressource ou pas.

Je voulais essayer de vous rassurer sur le fait que sur le changement climatique, les projections sont à 2070, 2100 et non pas 2030. La projection 2030 est faite en termes de besoins et non pas en termes d'évolution climatique où l'échéance est quand même plus lointaine.

Philippe MARZOLF

Je n'étais pas à Port-la-Nouvelle, je m'en excuse, mais j'apprends quelque chose ce soir, à savoir que le maillon Audois est du renouvellement. Il fait partie du grand projet, mais c'est du renouvellement des réseaux actuels. Encore une intervention et on écouterait ensuite le Conseil général et la Chambre d'Agriculture notamment qui ont des avis à donner. Monsieur ?

Patrick SAINT-LEGER, Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse

Je voudrais revenir sur le petit échange qui a eu lieu tout à l'heure entre Monsieur Auriol de l'agglomération de Béziers, Monsieur Brousse et Eric Belluau. Je voudrais revenir sur la gouvernance parce que je pense qu'il faut s'y arrêter un peu. Je crois qu'il est important d'insister sur le fait que la mise en œuvre de gouvernances locales, de démocraties locales est un acte important. De ce point de vue, on a tout fait pour que les SAGE se mettent en place sur l'ensemble des bassins versants. On a eu moins cette chance que sur l'ensemble du tronçon étudié, des SAGE existent ou sont en cours d'élaboration. Ces SAGE induisent des Commissions locales de l'eau.

Ces Commissions locales de l'eau ont trois collèges : un collège des collectivités qui représente au moins 50 %, un collège d'usagers et un collège de l'administration. C'est là où se discutent et se déterminent les plans de gestion et où éventuellement se crée un peu de réglementation, cette réglementation locale ne pouvant que compléter la réglementation nationale et ne créant pas de droit au sens où l'Assemblée Nationale et le Sénat le font.

Il est important que tout ce qui relève de la gestion de la ressource soit discuté au sein de ces Commissions locales de l'eau, notamment sur des aspects techniques. Nous sommes en train de définir, sur l'ensemble de ces bassins versants, les conditions de disponibilité des ressources, qu'elles soient superficielles ou souterraines. Il appartiendra, au sein de ces Commissions locales de l'eau, de définir ce qu'on fait de ces volumes disponibles, pour autant qu'on les détermine précisément.

Il est important aussi que ce soit au sein de ces Commissions locales de l'eau que se définissent les conditions d'accès à ces ressources en eau. Donc, forcément, il y a des aspects économiques. Je crois qu'il faut être clair, l'accès à l'eau a un coût. Que ce soit pour l'eau potable ou pour l'irrigation, l'eau n'est pas gratuite. L'eau est le bien commun pour tous, c'est l'article 1 de la loi sur l'eau. Si l'eau est disponible pour tout le monde, sa mobilisation, son traitement, etc. ont un coût. Je crois qu'il faut en avoir conscience. Il faut le discuter au sein des territoires, au sein des bassins versants.

Ceci dit, quand on a affaire à un système préexistant comme on le connaît sur l'Orb, avec des textes qui ont fondé ce système, on ne peut s'arrêter aux frontières des bassins versants et on est amené aussi à se poser la question de la solidarité supra-bassin et de la façon dont elle fonctionne. Cela nous renvoie aussi à toute l'organisation de la gouvernance, au-delà du bassin versant.

C'est en ce sens que l'Agence de l'Eau, qui a été sollicitée très en amont sur ce projet par la région et BRL, a souhaité et a encouragé la création de ce que l'on a appelé une instance de concertation supra-bassin. Il y a eu trois ou quatre réunions, elle a fonctionné sous la double présidence du Président de la région et du Préfet de région. Elle réunissait, dans un format semblable aux Commissions locales de l'eau, un collège des collectivités concernées par le tracé, un collège d'usagers, un collège de l'Etat. Cette instance de concertation existe, elle s'est mise en sommeil durant la période du débat public puisque la Commission du débat public a évidemment bien plus de légitimité que l'instance de concertation. Je crois qu'à l'issue du débat public, il faudra que l'on se pose la question du fonctionnement de cette instance de concertation, que l'on voie quel rôle on peut lui faire jouer et comment elle peut le jouer. Pour le coup, c'est bien une question ouverte. Par contre, l'instance existe et je voulais attirer l'attention sur ce point.

Analyses complémentaires

Philippe MARZOLF

Merci. Je vous propose d'écouter Monsieur Henri Cabanel, le Vice-Président du Conseil général de l'Hérault, délégué à l'Agriculture, aux Ports, à la Conchyliculture et à la Forêt, qui va donner sa position sur le projet.

Henri CABANEL - Vice-Président du Conseil général de l'Hérault délégué à l'Agriculture, aux Ports, à la Conchyliculture et à la Forêt

Merci. Après de multiples réunions, on constate que le problème de l'eau intéresse tout le monde, est le problème de chacun et de chacune. Il y a certes les collectivités territoriales que sont le Conseil régional et le Conseil général, mais il y a aussi les collectivités locales et les usagers. Des mots qui ont été prononcés ce soir sont, en termes de définition, des mots forts. J'ai entendu « solidarité », « partage ». C'est vrai que cela suscite quelques craintes. Vous avez raison, Madame, de vous poser quelques questions, mais comme vient de le rappeler le dernier intervenant, des SAGE ont été mis en place et ils quadrillent tout le territoire. Sur le département de l'Hérault par exemple, il y a le SAGE du fleuve Aude, le SAGE de l'Hérault, le SAGE de l'Orb, le SAGE de l'étang de Thau et le SAGE de la nappe astienne qui est en train de se mettre en place.

Comme il a été dit précédemment, c'est vraiment au sein des Commissions locales de l'eau que se fait cette gouvernance. Sur le département de l'Hérault – Claude en parlera peut-être tout à l'heure – on est en train d'étudier comment on pourrait avoir, à travers tous ces SAGE, une gouvernance commune qui nous fasse réfléchir ensemble pour atteindre les mêmes buts. On n'est pas là pour faire n'importe quoi. Comme il a été dit, l'eau, c'est la vie, c'est essentiel.

Ce projet, comme beaucoup d'autres, doit répondre à deux constats qui sont ceux que nous pouvons faire aujourd'hui. Le premier est l'explosion démographique que nous connaissons sur le territoire.

Il faut amener de l'eau potable à la population. Une bonne politique se fait dans l'anticipation. Aujourd'hui, dans ce département de l'Hérault qui est le premier département de la région à connaître une explosion démographique forte, chaque mois, il arrive 1 200 personnes. Il faut donc absolument que l'on prévoie ce que l'on devra faire pour alimenter toutes ces personnes.

Puis, le second mot, c'est le partage. Je voudrais revenir sur ce qu'a dit mon homologue audois. C'est vrai qu'il y a un réseau qui s'en va sur l'Aude, mais comme il a été rappelé à plusieurs reprises dans cette réunion ce soir, le barrage des Monts d'Orb appartient à la région. Tous les contribuables de la région participent à ce barrage et les Audois y participent en tant que contribuables. A un moment donné, l'eau est une affaire de tous qui doit être absolument partagée.

Le département de l'Hérault s'inscrit bien sûr totalement dans ce projet Aqua Domitia. D'ailleurs, il est porté essentiellement par la région, mais le département investit aussi sur Aqua Domitia et souhaite en tout cas s'investir sur le chevelu, notamment pour l'irrigation agricole sur laquelle je reviendrai tout à l'heure.

Ce projet n'amènera pas à lui seul la solution. Cela a été évoqué plusieurs fois au cours de la soirée et dans d'autres réunions. Ces réunions nous ont permis d'avoir quelques pistes de réflexion sur l'économie de l'eau. Il faudra sensibiliser les élus à ce que cette économie se fasse. Le département de l'Hérault a souhaité qu'à travers une étude, on arrive, à moyen terme, dans un laps de temps très court, à des rendements de réseaux de distribution acceptables. On a mis la barre à 75 %. Aujourd'hui, malheureusement, on constate que peu de communes arrivent à un tel niveau. Elles sont largement en dessous et certaines sont même très largement en dessous. Il y a un effort conséquent à faire. Notre collectivité aide, à travers sa politique volontariste, les communes dans ce renouvellement de réseaux. Il va falloir aussi sensibiliser les usagers. Je comprends les maires devant la difficulté budgétaire que représente la remise en état d'un réseau de distribution. Est-ce que l'usager a cette sensibilisation que nous avons, nous, élus, à travers l'importance qu'on saura lui donner ? Aujourd'hui, certains ont un état d'esprit citoyen qui leur permet de faire des investissements chez eux pour économiser l'eau, mais je crois qu'il faut aller au-delà. Tant que l'eau est relativement claire, qu'elle est potable et qu'elle coule au robinet, il n'y a pas de problème, mais dès qu'il y a un souci – je sais qu'une commune non loin d'ici, Bassan pour ne pas la nommer, a eu des soucis à un moment donné – il y a le feu au lac. Il faut donc absolument que toute la chaîne soit sensibilisée parce que c'est une affaire de tous, comme je l'ai déjà dit.

En ce qui concerne l'aspect économique, on a parlé des demandes fortes de la viticulture. Il y a aussi une économie importante sur ce territoire – je pense que Claude en parlera tout à l'heure – c'est l'hôtellerie de plein-air qui est consommatrice d'eau en grande quantité au moment où la ressource est la plus faible, au moment où l'été, les touristes viennent sur le bord de nos plages. Je pense que l'arrivée d'Aqua Domitia nous permettra, à moyen et à long terme, de pouvoir économiser cette ressource merveilleuse qu'est la nappe astienne. Je laisserai à Claude le soin d'en parler tout à l'heure.

En ce qui concerne l'irrigation agricole, il va falloir que l'on ait des réflexions. Ce genre de réunion et de débat va nous amener à ce que l'on puisse réfléchir. Les élus que nous sommes ne peuvent pas laisser certains territoires sans eau, comme je l'ai entendu tout à l'heure. Il faudra qu'avec la région et mon collègue Christian Bouillé, nous ayons une réflexion sur les études que nous avons pu lancer au sein du département de l'Hérault, relayées ensuite par la région, sur les territoires. Ce sont les acteurs d'un territoire qui à un moment donné, doivent nous solliciter pour mettre en place des études afin de savoir quelles ressources ils peuvent utiliser sur ce territoire. Cela débouchera

forcément sur des solutions, retenues collinaires ou autres, peu importe. Il est évident qu'il faut que nous ayons tous la même philosophie et la même stratégie pour permettre que tout le monde ait droit à un accès à l'eau sur le territoire.

Il faudra trouver des financements, mais les financements passeront par les politiques volontaristes que l'on mène. Aujourd'hui, le département de l'Hérault a tout un tas de projets en cours en dehors d'Aqua Domitia. Bien sûr, il y a des projets pilotes que sont ici sur le secteur, le Val d'Orbieu et l'Occitane, au niveau de l'irrigation agricole, mais il y en a d'autres. Comme Monsieur Sagnes l'a souligné, il y a l'ASA de Belles-Eaux. Il y a bien entendu le soulagement de la nappe astienne à travers le réseau d'eaux brutes. Tout cela est en train de se réfléchir, de se mettre en place doucement, mais il faudra l'effort de tous.

Philippe MARZOLF

Monsieur le Vice-Président, vous en êtes à 8 minutes 40 déjà. Donc, si tout le monde veut parler...

Henri CABANEL

Je conclus. Il est évident qu'on ne peut pas continuer à payer l'eau différemment sur le territoire, que l'on habite ici ou là. C'est ce qui se passe aujourd'hui. Là, on trouvera peut-être les moyens d'avoir suffisamment de budget pour réaliser tous les investissements qui sont à faire, avec une harmonisation du prix de l'eau parce qu'à un moment donné, il n'est pas normal qu'à Servian et à Lieuran, le prix de l'eau soit différent. Il va falloir que l'on arrive à un moment donné à harmoniser ce prix de l'eau, de telle sorte à trouver les financements qui nous permettront de sécuriser ce réseau d'eau et l'économie de ce territoire, qu'elle soit touristique ou agricole.

(Applaudissements)

Philippe MARZOLF

Merci. Puisqu'on parle d'agriculture, on va justement demander à la Chambre d'Agriculture son avis sur le projet. Merci de respecter les cinq minutes pour que l'on puisse avoir ensuite d'autres questions de la salle.

Henri CAVALIER – Elu à la Chambre de d'Agriculture de l'Hérault

Je représente la Chambre d'Agriculture, mais je suis aussi élu à la CLE du SAGE Orb Libron pour y représenter l'agriculture.

Comme vous avez pu le voir, l'agriculture est prédominante et est basée sur une économie viticole. C'est une zone emblématique de la viticulture départementale. La vigne y occupe une surface très importante. On la retrouve sur les coteaux des communes viticoles du département. 13 communes de plus de 1 000 hectares existent dans le maillon du Biterrois et dont Servian qui a plus de 2 000 hectares. Il y a également une agriculture davantage diversifiée, avec notamment du blé dur et des cultures irriguées : une production de melons et une production de semences.

Dans ce secteur, l'agriculture a l'habitude d'une gestion collective de l'irrigation à travers les périmètres irrigués existants : BRL, ASA de Belles-Eaux par le barrage des Olivettes. Quelles sont les ressources actuelles pour cette irrigation ? A l'ouest, l'Orb est la ressource principale, une ressource sécurisée par les Monts d'Orb. Au sud, le Canal du Midi. Au nord, le barrage des Olivettes. A la marge, la nappe de l'Astien.

Une demande s'est posée et a abouti, dans l'attente d'une solution de ressources complémentaires. Au nord-est de Béziers, l'Occitane et le Val d'Orbieu, deux structures coopératives locales, ont décidé depuis 2006 de trouver des solutions à la contrainte climatique. Une étude a été lancée et depuis, 1 700 hectares sont prêts à s'engager. Ce projet n'est pas uniquement agricole et prend en compte les autres usages des communes du périmètre. Il est soutenu par la Communauté d'agglomération de Béziers, par la Région et par le Conseil général de l'Hérault et nous les en remercions. A l'ouest de Béziers, sur la rive droite de l'Orb, il y a un projet de VPE : 98 % d'irrigation viticole ; 1 500 hectares, à travers le montage d'une ASA des irrigants d'Ensérune, soit 500 hectares par an. Plus à l'est, il y a les projets d'extension du réseau de l'ASA Belles-Eaux qui alimente la partie du barrage des Olivettes. Mais beaucoup de communes attendent elles aussi l'eau : Magalas, Saint-Pons, Pouzols, Abeilhan. Plus au sud, en aval de l'Orb, sur Sérignan, les agriculteurs de la CUMA Rive droite rencontrent des problèmes pour lutter contre la salinité des sols. Les eaux actuelles saumâtres de l'Orb empêchent la submersion qui était jusque-là très pratique.

Le projet Aqua Domitia, cette ressource complémentaire, est l'un des très bons projets pour la sécurisation de ce territoire parce qu'il permettrait de soulager les ressources locales, l'Orb, mais aussi l'Astien. Pour répondre au plus grand nombre de ces demandes, le débit et le tracé de ce maillon auront de vraies incidences sur le seuil importé. Pouvez-vous nous dire aujourd'hui ce qu'il en est ?

Philippe MARZOLF

Vous aviez un complément d'information, pour finaliser Vous pouvez applaudir, si vous voulez.

(Applaudissements)

Pierre COLIN – Elu à la Chambre de d'Agriculture de l'Hérault

On avait, cet après-midi, une assemblée générale de l'Association climatologique de l'Hérault. Là, on nous a bien exposé les problématiques du climat, notamment cette variabilité spatiale et temporelle des quantités d'eau dans le département. Pourquoi de l'eau pour l'agriculture ? C'est en prévision des risques climatiques, comme on l'a dit, mais aussi par rapport aux générations futures. En tant qu'élu, je voudrais poser aussi les responsabilités de cette possibilité d'ouvrir un débat et de donner un avis favorable de la Chambre d'Agriculture sur Aqua Domitia par rapport aux générations futures. Demain, on ne sait pas quels seront les besoins en eau. L'Association climatologique de l'Hérault, dont le Conseil régional et le Conseil général de l'Hérault sont aussi partenaires, émet beaucoup de doutes par rapport à cela. J'en profite pour dire que les partenaires sont aussi l'Institut agronomique méditerranéen et le CIRAD. Beaucoup de partenaires se posent donc des questions par rapport à cela.

Aqua Domitia, c'est le train qui passe. Je pense que rater le train serait dommageable pour les générations futures. Si on veut faire du développement durable, je pense que c'est maintenant qu'il faut ouvrir cette possibilité. L'agriculture, en tant qu'usager, doit se positionner.

Au-delà de tout ce qui a été dit, il y a aussi différentes pistes qui n'ont pas été développées. La viticulture est notre cœur de métier, mais il y aura aussi des besoins de diversification, des besoins de circuits courts, en lien avec les EPCI. On ne sait pas non plus ce que va devenir le pétrole. Il y a donc des perspectives d'avenir que l'on ne connaît pas. Il est donc important aujourd'hui de poser les jalons. Si on ne pose pas les jalons aujourd'hui, on ratera cet épisode de l'usage de l'eau.

J'insiste aussi sur la gestion économe de l'eau. Au sein de la Chambre d'Agriculture, nous avons des personnes ressources qui travaillent tous les jours sur : comment économiser l'eau ? L'économie de l'eau est très importante, pour plusieurs raisons. Premièrement, l'eau coûte cher. Deuxièmement, un usage économe de l'eau est tout à fait en phase avec les pratiques de l'usage raisonné, de la conduite raisonnée en agriculture et les agriculteurs y sont sensibilisés. Nous avons près de 800 adhérents à Performance Vigne qui contribue à donner des conseils pour une gestion raisonnée des produits, des intrants, etc. L'eau en fait partie. L'eau se pratique, comme on pratique l'usage des produits phytosanitaires, de la façon la plus économe et la plus raisonnée possible. Je tenais à le signaler.

De même, des formations sont dispensées au niveau des Chambres d'Agriculture pour donner des gestes techniques (tensiomètre, etc.), pour montrer comment utiliser cette ressource d'une façon la plus économe possible. On y travaille. C'est effectif. Plein d'agriculteurs, ici ou ailleurs, peuvent en témoigner. Là-dessus, on peut aussi continuer à apporter de l'expertise.

L'autre aspect qui est très important est bien sûr l'aspect qualitatif. Je voudrais quand même insister sur la qualité de nos vins. On ne peut pas faire du vin de qualité sans eau. J'ai parlé de variabilité spatiale et temporelle des facteurs climatiques. En 2010, on a eu des stress hydriques extrêmement importants, très dommageables sur le plan de la qualité. Les vins s'exportent et se vendent sur un échiquier mondial. Il est donc important d'avoir de l'eau, non pas comme variable d'ajustement des rendements, mais pour avoir la qualité nécessaire au résultat final.

(Applaudissements)

Philippe MARZOLF

On a entendu beaucoup que Monsieur Calas allait compléter. Il va intervenir maintenant, il est Président du syndicat mixte d'études et de travaux de l'Astien (SMETA).

Claude CALAS - Président du Syndicat mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien (SMETA)

Bonjour à tous. On a déjà beaucoup parlé de la nappe astienne. Je dois dire que ce syndicat que je préside maintenant depuis plus de huit ans, a fait beaucoup de choses jusqu'à présent pour essayer de protéger cette nappe et nous avons l'intention de continuer parce que nous pensons qu'il faut que nous laissions cette nappe dans un bon état pour nos enfants et nos petits-enfants qui en auront besoin.

Aujourd'hui, ce débat public Aqua Domitia, une extension du réseau hydraulique régional, une réponse à la problématique quantitative de la nappe astienne ? Peut-être. C'est pourquoi d'ailleurs nous avons écrit un cahier d'acteurs que je vous propose de lire. Vous verrez que ce cahier d'acteurs n°6 est un condensé de ce que nous pensons pour protéger notre nappe.

D'abord, un premier rappel. Cette nappe fait 450 km², sur 20 communes. Plus de 800 forages sont recensés sur la nappe. Nous sommes presque à 900 maintenant. Nous en bouchons 30 ou 40 chaque année parce que ce sont des forages qui ont été faits dans de très mauvaises conditions. Depuis de nombreuses années, le syndicat a pris des mesures pour les livrer dans des conditions qui soient les meilleures possibles.

Philippe MARZOLF

Ces forages étaient-ils autorisés ou non ?

Claude CALAS

Il faut savoir, Monsieur Marzolf, que jusqu'en 1990 à peu près, date à laquelle le syndicat a été créé, tout le monde a fait des forages sur la nappe astienne sans rien demander à personne, tout simplement parce qu'en faisant un forage, on avait de l'eau gratuite.

Philippe MARZOLF

L'Agence de l'Eau ne faisait rien. Vous répondrez tout à l'heure.

Claude CALAS

Un autre élément symptomatique, c'est que l'eau de la nappe astienne est d'une qualité exceptionnelle. C'est ce qui a provoqué différents forages.

Elle a à subir un certain nombre d'enjeux économiques. Je rappellerais simplement qu'à ce jour, cinq communes n'ont encore, pour l'alimentation en eau de leurs habitants, que la nappe astienne. Il s'agit de Cers, Villeneuve, Portiragnes, Vias et Montblanc. Je rappellerais également qu'encore à ce jour, 57 établissements d'hôtellerie de plein-air qui se trouvent sur la partie rosée de la carte que vous avez devant vous, c'est-à-dire en bordure de mer, n'ont que l'eau de la nappe astienne comme ressource. Des études sont en cours actuellement pour voir dans quelle mesure nous pouvons continuer à être les seuls à fournir de l'eau à ces établissements.

Je crois qu'Eric Belluau l'a déjà dit à propos de l'Orb, la nappe astienne est actuellement dans un équilibre précaire. Deux graphes vont vous montrer les raisons de cet équilibre précaire, d'abord l'évolution globale des prélèvements dans la nappe astienne. Vous voyez que jusqu'aux années 1987-88, on était monté jusqu'à un peu plus de 4 millions de mètres cubes prélevés dans l'année. Ensuite, suite à des ennuis importants d'alimentation en eau sur la commune de Valras durant la saison estivale, des communes ont décidé de payer une conduite qui à partir de Réals, approvisionne aujourd'hui les communes de Sauvian, Sérignan et Valras. Dans ces conditions, avec l'eau de l'Orb, les prélèvements sur la nappe astienne ont baissé autour de 3 millions de mètres cubes.

Aujourd'hui, en 2009, on voit que tout est à refaire parce que les prélèvements sont autour de 5 millions de mètres cubes par an. Ceci est confirmé par le graphe du piézomètre les Drilles à Sérignan-littoral où vous pouvez vous rendre compte que chaque année, on va de plus en plus bas après la saison estivale. Cet état de fait ne pourra pas continuer indéfiniment, sous réserve d'avoir de sérieux ennuis dans la nappe.

Je rappellerais également que ces éléments ont été tirés du schéma directeur de la nappe astienne et du schéma directeur de la CABEM.

Quel est notre intérêt pour le projet Aqua Domitia ? Nous pensons déjà qu'une eau brute serait suffisante pour la desserte des parcelles agricoles, au nord du territoire de la nappe. Cela permettrait peut-être aussi, comme il a d'ailleurs été évoqué dans certaines réunions où je suis allé avec la Chambre d'Agriculture, de lutter contre les forages sauvages, si les tarifs sont bien sûr suffisamment attractifs pour les agriculteurs. C'est un point important parce que les forages sauvages sont souvent réalisés dans de très mauvaises conditions. Ce sont ceux-là que nous bouchons quelques années plus tard, quand ils ne peuvent plus fournir d'eau.

Pour nous, ce projet Aqua Domitia est aussi un point important du renforcement du potentiel de délestage de la nappe *via* l'Orb et l'Hérault puisque Aqua Domitia sera conforté sur l'Orb. Tout cela pour obtenir que l'eau de la nappe astienne soit réservée à l'alimentation humaine.

Enfin, nous pensons que ce projet nous permettrait d'atteindre un bon état quantitatif des ressources, en particulier de la nappe astienne, tout cela en concordance avec le développement durable de notre territoire.

Je terminerais en vous rappelant, pour ceux que cela intéresserait, que nous avons un site internet : www.astien.com. Ce site internet, que nous allons rénover, va nous permettre de fournir des informations importantes aux populations sur l'état de la nappe et sur les actions en cours.

Enfin, on parlait tout à l'heure de sensibilisation aux économies d'eau. Dans ce cadre, nous avons depuis plusieurs années, mis en œuvre une action, avec l'aide de sociétés spécialisées dans l'intervention scolaire. Nous présentons la nappe astienne et les économies d'eau à plus de 350 enfants de CM1 et de CM2, chaque année. A ce jour, nous avons touché plus de 1 200 enfants de CM1 et de CM2 et nous allons continuer car pour nous, la nappe astienne doit vivre et rester.

(Applaudissements)

Philippe MARZOLF

Sur les forages, qui est la police de l'eau et que fait la police ?

Patrick SAINT-LEGER

C'est la DDTM.

Philippe MARZOLF

Oui, mais ils ne sont pas là.

Patrick SAINT-LEGER

Je vais vous répondre facilement. L'Agence de l'Eau est un établissement public de l'Etat. L'Agence de l'Eau n'est pas un service de l'Etat sous tutelle du préfet ou du procureur. Elle n'est pas dotée de pouvoirs de police.

Philippe MARZOLF

Alors que fait la DDTM ? Vous devez les connaître, vous devez bien les croiser de temps en temps.

Patrick SAINT-LEGER

Que font les services de l'Etat ? Je ne suis pas un féru de réglementations, ce n'est pas mon domaine. La réglementation en la matière est relativement compliquée. Il y a des seuils à partir desquels on peut déclarer un forage, à partir desquels un prélèvement est autorisé, ce qui fait que l'ensemble des petits prélèvements échappent à la connaissance des acteurs institutionnels. C'est une réalité. Récemment, sur la base des derniers éléments de connaissance, le secteur couvert par la nappe astienne a été déclaré en zone de répartition des eaux, ce qui oblige à déclarer tout prélèvement.

Philippe MARZOLF

Les gens ne déclarent pas. Cela a été dit dans toutes les réunions. Si ce n'est pas contrôlé, les gens ne déclarent pas ou les nouveaux peut-être. Cela se déclare à la mairie. On a même dit que des foreurs espagnols venaient forer le week-end.

Patrick SAINT-LEGER

En fait, on fait appel à différents niveaux de police. Il y a la police de l'eau au titre des prélèvements qui doivent être déclarés ou autorisés. Il y a la police sur le fait de faire forage qui relève de la police des mines. Il y a aussi le fait qu'un forage doit être déclaré auprès du Maire. Cela fait donc appel aussi à la police du Maire.

Philippe MARZOLF

D'autres réactions ? Monsieur ?

Jean-François SAGNES

Je suis arboriculteur, aussi, j'ai tous les défauts. J'ai eu l'occasion de me déplacer en Espagne à plusieurs reprises depuis une dizaine d'années, j'ai vu le résultat d'une mauvaise gestion de l'eau. Qu'est-ce qu'une mauvaise gestion de l'eau ? Tout le monde fait son forage, assèche les nappes. Ensuite, on pompe dans les rivières, on assèche les rivières, on fait des barrages à outrance. On vide les barrages. Au mois de mai, il n'y a plus d'eau. Plus le problème de sécheresse qui s'est développé, comme tout le monde sait, en Espagne, c'est une catastrophe. De Almeria jusqu'à Murcia, c'est terrible. Les amandiers sont en train de mourir. J'espère que ce ne sera pas le cas en France.

Je voudrais préciser que j'ai une entière confiance en tous les organismes qui se sont créés, notamment, comme le disait Monsieur Cabanel, le SAGE et le regroupement de tous les SAGE, ce qui est assez sage aussi, sans faire de jeu de mots.

Je pense qu'il faut une étude globale, un suivi global de tous les forages. Ce n'est pas vrai. Toutes les constructions sont souvent additionnées d'un forage qui n'est pas déclaré en mairie. En mairie, on n'a pas les pouvoirs de police non plus. C'est une violation de propriété, c'est contraire au code pénal, on n'a pas le droit de rentrer voir si un forage a été effectué ou pas et encore moins de savoir si la pelouse est verte parce qu'il a beaucoup plu ou parce qu'il n'y a pas eu trop de sécheresse.

Malgré les efforts continus du SMETA qui a découvert 800 forages, je peux vous garantir que la nappe astienne va être en péril car elle continuera toujours à être forée illégalement. Puisque les forages doivent être déclarés en mairie, il doit y avoir la position d'un compteur. On doit donc pouvoir vérifier. Etant donné que l'eau est gratuite, le forage est amorti au bout de quelques années et cela ne pose aucun problème à un particulier. Une pelouse de 400 m² représente 400 m³ à l'année puisqu'il faut compter un m³ au m². C'est le cas de pratiquement 80 % des villas en bord de mer.

La nappe astienne a vu son eau polluée sur cinq kilomètres à l'intérieur des terres, ce qui devrait quand même alerter, je pense, tous les élus et les organismes qui seront chargés de vérifier, de contrôler et malheureusement de sanctionner un jour ou l'autre par l'intermédiaire d'un organisme compétent.

(Applaudissements)

Philippe MARZOLF

D'autres réactions ? D'autres questions ? Des avis ? On a encore un peu de temps. Monsieur ?

Henri GRANIER – Vice-Président de l'Agglomération de Béziers Méditerranée en charge de la viticulture

Je voulais intervenir, d'abord parce qu'il y a longtemps que nous sommes des défenseurs d'Aqua Domitia. On y croit beaucoup, on y croit même peut-être trop, si bien que les viticulteurs qui sont peut-être aujourd'hui dans cette salle se demandent ce qu'ils sont venus y faire. Aujourd'hui, on nous présente un tracé avec des maillons. C'est le maillon Biterrois qui nous intéresse, mais avant, il y a le maillon Val d'Hérault qui a peut-être encore des interrogations. Pour le maillon du Biterrois on attend depuis des mois et des mois la réponse de la décision du FEADER de Bruxelles. On nous

dit à chaque fois qu'elle aurait dû être aujourd'hui et qu'elle sera sûrement demain. Je crains que ces reports de décision ne soient pas bon signe.

Nous avons misé beaucoup sur l'intérêt, nous, les viticulteurs, d'avoir Aqua Domitia et d'avoir un réseau d'eau qui vienne du Rhône. On nous dit qu'avec la rivière de l'Orb, on aurait peut-être la possibilité d'alimenter une partie du nord-est de Béziers. Je serais tenté de vous dire et c'est là peut-être ma première question au nom des viticulteurs qui sont là : quand pourrez-vous nous donner une date ? Aujourd'hui, ce ne sont pas des promesses qu'il nous faut, ce sont des dates de réalisation.

Tous les vigneron qui ont parlé ont démontré qu'il était utile et même indispensable d'avoir l'eau. La récolte de cette année l'a démontré. Quand on a de l'eau, quand il faut et quand on peut la réguler, on peut chaque année faire des vins extraordinaires et avoir une récolte qui fasse sourire les viticulteurs. Il ne faut pas que l'on nous dise que ce sera peut-être dans trois ans, peut-être dans quatre ans. Cela finit par nous lasser.

Sur les différents projets qu'il pourrait y avoir, trouvez une solution, mais trouvez une solution rapidement. C'est ce qui nous intéresse, c'est de cela dont nous avons besoin ici. Nous sommes ravis qu'il y ait un projet pour les générations futures avec Aqua Domitia, mais pour nous et pour aujourd'hui, on doit avoir une réponse à nos besoins en eau pour la viticulture actuelle. Merci.

(Applaudissements)

Philippe MARZOLF

Pour l'instant, dans les autres réunions, on a entendu qu'il faut absolument ce financement européen pour pouvoir faire les réseaux secondaires. D'après la réglementation bruxelloise actuelle, ce financement européen ne peut se faire que s'il s'agit de réseaux en substitution de prélèvements dans une autre ressource. C'est pour cela qu'il faut qu'ils modifient et qu'ils s'adaptent. Des discussions ont eu lieu. C'est pour cela que cela prend peut-être du temps au niveau de Bruxelles qui est en plus en train de réfléchir à une nouvelle Politique Agricole Commune. Monsieur Bouillé, puisque vous voulez la parole, je vous la donne.

Christian BOUILLE

Je voulais simplement intervenir parce que cette réunion est extrêmement intéressante, d'ailleurs comme la plupart de celles que nous avons vécues. Je constate que de plus en plus de gens se rallient au projet Aqua Domitia. Ce n'est pas un comptage mathématique, mais olfactif. On sent les choses. Pour moi, c'est tout à fait intéressant.

Ensuite, je voudrais dire que le maillon Audois dont on parlait tout à l'heure, ce n'est pas du fonctionnement, c'est de la sécurité. Aujourd'hui, on a bien précisé les choses. Merci à Monsieur Granier, merci à Monsieur Calas qui a fait une vibrante défense de sa chérie qui est la nappe astienne. Pour s'en sortir, elle a besoin quand même d'Aqua Domitia. Cela devient une nécessité.

Moi, je ne suis pas un spécialiste, j'étais instituteur, puis prof à la fac. Je suis élu, je fais mon boulot d'élu. Je suis ravi de voir comment se passe la démocratie, comment les choses avancent.

L'accès à l'eau est un droit qui ne doit pas être l'apanage d'une gouvernance purement marchande. La première réponse de la région est apportée par la mise en place du service public régional de l'eau. C'est une réponse claire, nette et sans bavure qui montre qu'il faut aller dans ce sens avec les collectivités, les départements. Nous sommes faits pour travailler ensemble et réussir ce pari extraordinaire qu'est le Languedoc-Roussillon. Le Languedoc-Roussillon a des qualités, mais il a aussi des défauts. L'augmentation de la température va entraîner des conséquences auxquelles il faut réfléchir dès aujourd'hui. On le fait.

Pour répondre à Monsieur Granier, je ne vais pas lui dire que dans deux ans, on inaugurerait la situation. Aqua Domitia n'est pas encore décidé. On n'a jamais dit qu'on le faisait. On tient compte de ces réunions. Aujourd'hui, c'est l'avant-dernière. On ne sera pas complètement fixé à Narbonne, mais on aura quand même de bonnes indications. Je pense que plus vite on ira, en respectant les délais, plus vite on pourra prévoir une date. On est prudent. Comme vous le dites, les promesses n'engagent que ceux qui les croient. Voilà où nous en sommes. C'est un aspect très positif. Les économies sont respectées, l'égalité des chances est respectée aussi. Ce trait d'union qu'est Aqua Domitia est une bénédiction pour le Languedoc-Roussillon.

(Applaudissements)

Philippe MARZOLF

Et si les financements européens ne sont pas validés, est-ce qu'il y a une réponse ? Monsieur ?

Henri CABANEL

Pour répondre à la question d'Henri, il faut être franc. Grâce à la Région, les Commissaires européens ont été invités récemment à venir sur place se rendre compte pourquoi il y avait une telle demande et pourquoi on souhaitait l'eau sur ce département, notamment en termes viticoles. J'ai été invité à ces réunions et pendant trois jours, avec notre collègue Fabrice Verdier, nous avons essayé de convaincre, avec les acteurs qui étaient avec nous, de l'intérêt que nous avons à ce que les financements européens viennent sur ce chevelu et cette irrigation agricole.

On a montré la volonté que nous avons, à travers l'irrigation agricole, de faire aussi des économies d'eau. Un exemple fort qui a été donné et qui doit être notre exemple au niveau de la région, c'est le contrat du Canal de Gignac que l'on a signé hier avec la Région, le Département et les communes concernées. On a montré qu'on était capable d'investir pour économiser beaucoup d'eau par rapport à ce qui était utilisé. Cela a séduit les Commissaires qui étaient présents. Il y avait trois Commissaires, deux de l'agriculture qui à mon avis, ont été convaincus, et un de l'environnement avec lequel il a fallu aller plus loin en expliquant qu'il s'agissait aussi d'une politique d'aménagement du territoire, de soulager l'économie viticole en amenant de l'eau. Comme la viticulture est une agriculture peuplante, on a avancé l'argument que sur le territoire, il y avait des problèmes de chômage, des problèmes de conservation d'emplois.

Le second argument qui à mon avis, a séduit la Commissaire européenne chargée de l'environnement, c'est de dire que beaucoup d'argent va être investi sur ce projet. Il faut que l'on garantisse à l'Europe que la destination de ces territoires restera agricole. Le Département de l'Hérault qui a en charge les PAEN, les périmètres agricoles protégés, a donné un document à cette

Commissaire européenne pour lui garantir que si des investissements avaient lieu sur les territoires, il faudrait obligatoirement inscrire ces terrains en PAEN, pour garantir la finalité agricole du territoire.

Apparemment, la décision devrait être rapide. En tout cas, on l'aura avant la fin de l'année. J'espère qu'elle sera positive. Sinon, il faut le dire, à mon avis, cela ne pourra pas se faire.

Philippe MARZOLF

Merci de votre transparence et de votre clarté. Monsieur ?

Thierry RUF – Elu Europe Ecologie Les Verts

Bonsoir à tous. Je voudrais m'exprimer ce soir en tant qu'élus Europe Ecologie Les Verts. Je suis intervenu dans le débat comme scientifique d'abord, mais maintenant, j'interviens comme représentant politique de la région. Je pense que le débat est beaucoup plus complexe que ce que Monsieur Bouillé a bien voulu dire. On voit que les agriculteurs expriment une demande d'être rassurés sur l'avenir à long terme. Ça, on l'écoute fort bien, il y a une demande de sécurisation de la production agricole, non pas seulement dans la viticulture. On voudrait bien faire comprendre que le projet Aqua Domitia ne peut pas répondre à une demande équitable pour l'ensemble des agriculteurs, notamment parce que dans les piémonts, dans les coteaux, dans les régions reculées, il y a des problèmes.

Le débat ne doit pas seulement porter sur la question « pour ou contre Aqua Domitia ? ». Le débat doit poser cette question : comment va-t-on gérer l'eau de manière complexe dans les bassins versants ? Avec les questions de gouvernance, les questions de qualité d'eau qui sont problématiques, non seulement à partir de l'eau du Rhône, mais à partir de l'eau des différentes rivières. Il y a beaucoup de zones polluées, il y a beaucoup de problèmes dans les eaux qui circulent en Languedoc-Roussillon.

Aqua Domitia, avec ses 15 millions de mètres cubes, tel qu'il a été dimensionné, à moins que l'on change les paramètres – il est possible aussi que ce soit un résultat des discussions – ne peut répondre qu'à la marge à toutes les inquiétudes et à toutes les demandes.

C'est aussi valable pour les milieux aquatiques. Il faut ajouter les demandes de satisfaction, de sécurisation pour l'eau potable qui est la priorité politique par rapport à l'agriculture. Il ne faut pas se faire d'illusions, c'est la sécurisation de l'eau potable l'été qui va être prioritaire sur tous les autres usages. On a vu dans le débat qu'on était passé de 14 000 hectares à 7 000 hectares en hypothèse basse. Dans chaque réunion territoriale, on a parlé de l'hypothèse haute de 3 000 à 4 000 hectares, mais si on ajoute toutes ces hypothèses, cela ne marchera jamais. Il est plutôt raisonnable de prendre en compte les hypothèses basses dans le projet, à court ou moyen terme.

Tout cela ne va donc pas être résolu ni aujourd'hui ni à la réunion du 15 décembre. La réunion du 15 décembre va permettre de regarder les arguments pour, les arguments contre, mais l'idée est de dépasser cette opposition et de trouver des solutions plus globales, plus adaptées à chaque bassin versant. Il faut voir comment répondre à la question des forages illicites parce que pour l'instant, on n'y répond pas et je peux vous dire que dans le monde entier, c'est un problème majeur. Tant que

chacun pourra faire ce qu'il veut chez lui, on aura des problèmes de déséquilibre des nappes et des problèmes sociaux et politiques autour de l'eau. Merci.

Philippe MARZOLF

Merci, Monsieur. Juste avant que vous réagissiez, est-ce que vous pouvez préciser, Monsieur Belluau, cette question des 15 millions de mètres cubes ? Est-ce qu'ils peuvent être augmentés ou pas ? Est-ce que le dimensionnement du maillon Sud a conditionné cette quantité ? Pouvez-vous clarifier un peu ce point ?

Eric BELLUAU

En fait, il y a une différence entre l'expression du besoin et la capacité effective du tuyau. L'expression du besoin a été mesurée et les 15 millions de mètres cubes sont une hypothèse médiane des besoins qui ont été calculés. La capacité effective du tuyau est de 2,5 m³ par seconde. Si vous faites la conversion, vous pouvez calculer combien de millions de mètres cubes cela représente par jour, par semaine, par mois. En gros, si on ramène ce calcul sur les trois mois d'été, les trois mois de pointe, on tombe environ sur les 15 millions de mètres cubes. Si vous faites le calcul sur l'année, vous allez être à 80 millions de mètres cubes. Il est évident que ce type d'équipement n'est pas prévu pour tourner 24 heures sur 24, 12 mois sur 12. Il répond à des besoins qui sont essentiellement saisonniers, sauf pour des usages de sécurisation d'eau potable qui peuvent intervenir en dehors. Les 15 millions de mètres cubes correspondent à la capacité à répondre aux besoins de pointe, tels qu'ils ont été envisagés sur les trois mois estivaux.

Philippe MARZOLF

Monsieur, vous vouliez réagir aux propos tenus.

Pierre COLIN

Il ne s'agit pas de dresser le portrait maximaliste pour dire que tout le territoire ne pourra pas être irrigué pour l'agriculture et que le projet ne pourra donc pas se faire. Il ne faut pas non plus prendre une hypothèse trop basse et dire que le projet ne répondra pas aux besoins de l'agriculture. Il faut prendre l'existant. Une nouvelle adduction nous est proposée, il faut y répondre. Nous sommes là aujourd'hui pour y répondre et pour apporter notre volonté d'avoir des nouvelles adductions pour l'agriculture.

Cela a été très bien illustré tout à l'heure par un viticulteur du Saint-Chinianais qui disait que dans les hauts coteaux, il y a des contraintes techniques qui font que l'on ne pourra pas utiliser Aqua Domitia pour irriguer ces parcelles. Par contre, les ressources locales seront sollicitées pour pouvoir subvenir à ces besoins. Les retenues collinaires font aussi partie des possibilités pour ces hauts cantons ou pour ces zones difficiles pour les accès à l'eau. Nous devons subvenir à ces besoins. Il ne s'agit pas de laisser complètement à l'abandon des pans d'agriculture, lorsqu'il y aura des besoins très forts. On peut aussi utiliser la ressource locale par d'autres moyens, avec tout l'accompagnement technique que les Chambres d'Agriculture sont prêtes à apporter, en ce qui

concerne notamment la préservation des ressources locales sur l'Astien et sur d'autres secteurs. Il faut aller vers une perspective de progrès.

Pourquoi sommes-nous là aujourd'hui ? Aujourd'hui, nous sommes là pour dire qu'il y a un train qui passe et qu'il faut le prendre. On part d'un existant où il n'y a pas de nouvelle adduction. S'il y a une nouvelle adduction, on est conscient qu'il n'y aura pas 100 % du maillage territorial, mais s'il y a cette adduction, une grande partie du maillage sera comblée et sera desservie, ce qui sera un progrès. La vérité n'est ni blanche ni noire. Je conviens qu'elle est peut-être grise, mais en tous les cas, inscrivons-nous dans cette démarche. Sinon, on ne fera rien.

(Applaudissements)

Jean-Daniel RINAUDO – Chercheur au BRGM

Je m'exprime ici en tant que citoyen, n'étant pas mandaté par mon organisme pour poser des questions. Je voudrais poser une question à la profession agricole. Avez-vous fait des études économiques qui vous permettent d'estimer quelle serait la demande en termes de surface et en termes de volume pour différents niveaux d'investissements qui vous seront demandés et pour différents niveaux de prix qui seront pratiqués par BRL ?

Comme il a été souligné par Monsieur Rippert tout à l'heure, en fonction du prix, certains types d'exploitations agricoles pourront peut-être avoir une demande solvable. Vous êtes des entrepreneurs avant tout. Dans d'autres cas, ce ne sera pas possible. Moi, je me pose la question : est-ce qu'on ne fait pas miroiter quelque chose qui sera vraiment très difficile ? Pour 10 000 euros de coût total, qu'est-ce qui va rester à charge, selon les hypothèses de subventions ? Je m'interroge un peu.

Henri CAVALIER

On a regardé et on s'est aperçu qu'au-dessus de 1 000 euros à l'hectare, il était impossible d'être rentable pour l'agriculture. Par contre, une étude a été faite pour savoir le gain de productivité qu'apportera ce projet aux viticulteurs. Je n'ai pas les chiffres ici, mais on s'aperçoit que c'est vraiment rentable et que c'est indispensable parce que partout, s'il n'y a pas d'eau, il n'y a pas d'agriculture.

Philippe MARZOLF

Vous parlez de 1 000 euros par rapport aux 8 000 euros qui correspondent au coût d'installation de ce système. Cela veut dire qu'il faut 7 000 euros de subvention.

Henri CAVALIER

Voilà, ça, c'est obligatoire.

Philippe MARZOLF

De l'Europe et des collectivités. Monsieur Belluau ?

Eric BELLUAU

Je peux compléter pour dire que dans les études de schéma qui ont été conduites sur Ensérune et qui sont conduites actuellement sur le nord-est biterrois, cet aspect est totalement étudié. Cela fait partie d'ailleurs des choses que la Région souhaite voir bien mises en plat dans chaque schéma. Y a-t-il bien une cohérence entre la capacité des entreprises, que ce soient les exploitations ou que ce soient les entreprises de mise en marché, la mise en irrigation d'un territoire et les politiques de mise en marché de produits et de positionnement sur un certain nombre de segments ? La Chambre d'Agriculture a participé à cette étude pour montrer quel était le gain envisageable et quelle était la capacité à payer par rapport au retour sur investissement. Cela est étudié systématiquement, territoire par territoire, à chaque fois que l'on fait des schémas d'aménagement d'eau brute.

Philippe MARZOLF

Dernière intervention ? Monsieur le viticulteur, qu'est-ce que vous êtes prêt à payer ? Etes-vous d'accord avec les 1 000 euros ?

Marc ROBERT

Je vous ai fait part de mon expérience. On a mutualisé pour pouvoir avoir des coûts moins importants à l'hectare, ce qui nous a permis d'avoir un accès à l'eau de façon rentable.

Simplement, je voulais dire qu'il faudrait que la Chambre d'Agriculture centralise toutes les demandes qui vont émaner des agriculteurs du secteur, du maillon Biterrois pour voir comment on peut y répondre, pour voir si elles sont faisables, si elles sont finançables, si elles sont subventionnables, notamment par l'Europe. Cela n'a pas été dit, mais je pense que la Chambre d'Agriculture serait habilitée pour centraliser toutes ces demandes, pour les traiter et voir ce qui peut être fait.

Philippe MARZOLF

Etes-vous d'accord ou pas ? C'est votre rôle. Etes-vous prêt à faire ce travail ?

Pierre COLIN

Bien sûr, on est prêt à le faire, mais il y a auparavant l'échéance européenne du PDRH, du Plan de développement rural hexagonal. On attend de savoir quelle participation aurait la Communauté européenne pour nous aider dans ces démarches. Ensuite, tout sera mené conjointement.

Un intervenant

Les subventions du Conseil régional et du Conseil général dépendent aussi de l'état de leurs finances.

Philippe MARZOLF

Vous attendez la réponse de l'Europe par rapport à ces subventions possibles et ensuite, vous lancerez les études.

Pierre COLIN

C'est dans un souci de cohérence. Il faut donner un message clair à nos ressortissants. Il faut que l'on puisse avoir une idée. On ne va pas leur dire de s'avancer, sans pouvoir leur répondre sur le montant. Il faut être rationnel. Il faut attendre le positionnement des financeurs et de la Communauté européenne pour savoir quoi leur dire. Les choses se font en leur temps. On n'a vu l'échéancier, on n'est pas en retard. Par contre, on a bien des retours, on a bien des demandes. On les a bien gardées à la Chambre d'Agriculture. Au niveau de la profession agricole, on sait exactement quelle est la demande, mais pour l'afficher, il faut que l'on puisse avoir des réponses plus objectives et plus claires de la Communauté européenne.

Philippe MARZOLF

Merci. Je vous propose que l'on clôture cette réunion. On vous donne rendez-vous la semaine prochaine, jeudi soir, pour la réunion de clôture. Elle est importante parce qu'on vous dira quels enseignements globaux on tire du débat et les acteurs aussi pourront s'exprimer. Merci pour cette soirée.

La séance est levée à 21 heures.